

Paraissant le Mardi et Jeudi
51 RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P.Q.
Tél 640 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Année
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

10ème ANNEE — No 52

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 13 DÉCEMBRE 1928

DEUX SOUS LE NUMERO

Le St-Laurent tente tous nos voisins

Ce que pense le professeur Goforth de la canalisation de notre grand fleuve

Le Canada n'a pas besoin de craindre de tomber sous le joug des Etats-Unis, si le projet de canalisation du St-Laurent se réalise. Le professeur Goforth de l'Université McGill, au cours d'un dîner de la Chambre de Commerce de Toronto. Le professeur Goforth fut chargé par le gouvernement fédéral de faire une étude du projet tel que soumis aux autorités.

Au contraire, dit-il, le Canada pourrait moralement réclamer la part du lion dans le contrôle de l'affaire, puisque notre pays détient 75 pour cent des actions du projet. Ce serait là un des avantages dont bénéficieraient le Canada par suite du paiement des travaux.

Après avoir montré à la lumière de l'histoire la nécessité de cette canalisation, le professeur étudia les deux aspects de la question: développement de pouvoir électrique et navigation. La province d'Ontario assure-t-il, a besoin de nouvelles sources d'énergie si elle veut continuer dans la voie du progrès, et la même chose s'applique à Québec. Quant à la navigation, M. Goforth, répondit aux critiques des gens qui disent que les canaux sont des choses du passé, des ruines: cela peut s'appliquer à ces canaux à barges que l'on voit en Angleterre et en France, ou même à ceux de ce continent qui, parlant de nulle part, vont aboutir nulle part; mais que dire de ces grands canaux comme Panama ou Suez?

La canalisation du St-Laurent, il est vrai, ne réunira pas deux océans mais reliera l'intérieur de l'Amérique du Nord avec l'océan Atlantique, ce grand chemin de commerce européen, on peut voir, dit le professeur, combien importante est la réalisation de ce projet, surtout si on ajoute que 85 pour cent de nos exportations sont à destination de l'Europe.

Le Cardinal Cerretti à San Francisco

Le délégué papal à Sydney arrive hier à San Francisco

Son Eminence le Cardinal Cerretti, qui fut délégué papal au Congrès Eucharistique de Sydney, Australie, au mois de septembre dernier, est arrivé hier, en route pour Rome. Il sera l'hôte, pendant cinq jours, de Monseigneur Edward J. Hanna, archevêque, après quoi il visitera Los Angeles et partira ensuite pour New-York. "La foi religieuse dans le monde ne diminue pas" a déclaré le prélat. "Au contraire, elle s'accroît".

Ottawa fait une importante nomination

LE GENERAL MACLEAN LIEUTENANT GOUVERNEUR

Le cabinet fédéral a fait, hier, trois nominations importantes. Le major-général Hughes-H. MacLean, de Rothesay, N.-B., ancien député libéral et unioniste de Royal, N.-B., à la Chambre des Communes, a été fait lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick en remplacement de l'hon. M. William-F. Told. Cette nomination prendra effet le 28 décembre prochain. L'hon. M. Frank Oliver, ancien membre de la Commission des chemins de fer, a été nommé aviseur de cette commission avec mission de préparer un rapport sur les traverses à niveau.

Le général H.-H. MacLean fut nommé commandant de la brigade d'infanterie formée par 4 régiments canadiens-français au camp de Valcartier.

Bolivie et Paraguay se chicanent

La Bolivie et le Paraguay comme membres de la Ligue des Nations, ont été rappelés à leurs obligations mutuelles envers les autres membres de la Ligue, par le conseil de cette organisation internationale. Le message recommande aux deux pays en conflit sur une question de frontière d'adopter, conformément à leurs obligations, les méthodes les plus susceptibles de régler le différend et de maintenir la paix.

Un des membres du Conseil a déclaré hier soir: "Notre idée est de démontrer que nous sommes intéressés au maintien de la paix, plutôt que dans l'emploi d'un mécanisme partialier. Notre but est d'éviter toute infraction au pacte de la Ligue des Nations par de nouvelles hostilités, mais nous ne nous préoccupons pas particulièrement de savoir comment une telle infraction peut être évitée".

Tous les membres du conseil admettent qu'avec le conflit qui menace deux pays de l'Amérique du Sud, à un moment où ils sont en session, le fait d'éviter de parler de ce sujet ne serait rien moins qu'une exhibition de faiblesse et de crainte de leur part à adopter une initiative dans ce qui semble être une crise sérieuse.

Mussolini et les Familles Nombreuses

Mussolini donne 10,000 livres à un fonds de journal destiné aux familles nombreuses

Le dernier geste de Mussolini dans sa campagne pour encourager les familles nombreuses en Italie, a été une contribution de 10,000 livres (\$500) à un fonds créé par un journal.

Dans une lettre au directeur du "Giornale d'Italia", le premier ministre dit que cette somme devrait être divisée en 40 prix de 250 livres chacun. "Ce n'est pas tant une aide, dit-il, qu'un encouragement moral. Je sais que vous voulez surtout honorer les familles nombreuses et les citer comme exemples aux ménages volontairement stériles.

"Sans les familles pauvres prolifiques, la décadence qui menace l'avenir de la nation aurait déjà atteint son point aigu. C'est là une vérité qu'on ne saurait répéter trop souvent. Il y a bien des dangers sur la terre depuis le tigre du Bengale jusqu'à la mouche de la malaria, mais le plus grave est encore un optimisme aveugle," dit le Premier Ministre italien.

Halifax est le port de la White Star

Halifax, 12.—Nous en avons fini avec le port de Portland et désormais nous considérerons Halifax comme notre port," a déclaré le major P.-A. Curry, général au Canada de la Ligne White Star. Curry parlait ainsi au déjeuner de offert à bord du Baltic, à l'occasion de l'inauguration du service hebdomadaire entre le Canada et l'Europe de la ligne White Star travaillant en collaboration avec le Canadien National.

Le major Curry ajouta qu'un nouveau trafic se développait actuellement par le port d'Halifax et que ceci était dû en grande partie à l'initiative du Canadien National.

Expérience qui profiteront aux malades

Un nouveau moyen de combattre la maladie

La possibilité de combattre certaines maladies en élevant la température du corps par des moyens mécaniques a été énoncée dans un rapport soumis à l'école de médecine de l'université de Californie.

Le Dr Harold-M.-F. Behrman a déclaré qu'un patient avait été guéri d'une maladie de la peau après qu'on eût élevé sa température à 110.6 degrés. Cette température fait mourir certaines bactéries et c'est probablement le plus élevée qu'une personne puisse supporter.

Une Aventure dont il se souviendra

Le conducteur d'un auto détruit par un train sort indemne des ruines.

SUR UN PASSAGE A NIVEAU
Ste-Thérèse-de-Blainville, 12.—M. Ovide Tétrault, de Ste-Thérèse-de-Blainville, a été victime d'une terrifiante aventure qui a failli lui coûter la vie et qu'il ne saurait oublier. Hier soir, vers 5.30 heures son auto a été frappé par le rapide de Québec, sur le passage à niveau de Cap St-Martin et lancé à une distance de 200 pieds. La voiture fut complètement détruite, mais à la suite de circonstances inexplicables, Monsieur Tétrault tomba debout et se tira indemne des débris. Il n'a reçu, en effet, que des blessures insignifiantes en dépit de la force avec laquelle il fut lancé dans l'espace avec son auto. Il prétend que ni la cloche d'alarme ni la lumière-signal, placés à ce passage à niveau, ne fonctionnaient. Il crut en conséquence la voie libre et continua sa route. Lorsqu'il vit venir le rapide il était trop tard pour arrêter.

Tom Moore en conflit avec A.-R. Mosher

Ottawa, 12.—M. Tom Moore, président du Congrès ouvrier du Canada, a profité d'une assemblée des employés des tramways d'Ottawa, pour déplorer le fait qu'une union a été formée affiliée au Congrès pan-canadien du travail, en dehors des rangs de l'Internationale M. Moore a attaqué M. A.-R. Mosher, président du Congrès pan-canadien, organisation qu'il accuse d'avoir non seulement des sympathies pour le parti communiste, mais de recevoir des fonds de Moscou pour combattre l'Internationale au Canada. Il accuse M. Mosher de tromper les ouvriers canadiens et dit que M. Mosher a fondé le Congrès pan-canadien du travail à la suite d'un différend en 1921 avec le Congrès ouvrier du Canada. La "One Big Union" est intéressée dans l'oeuvre de M. Mosher, dit M. Moore et c'est cette union qui a été cause, il y a quelques années de la grève désastreuse de Winnipeg.

M. Ferland le candidat du gouvernement

Joliette, 11.—Devant une assemblée enthousiaste de plus de quinze cents libéraux, l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, est venu adresser la parole dans la présente élection complémentaire, en faveur de M. Charles-Edouard Ferland, candidat ministériel officiel. Le ministre avait à ses côtés M. M. Ferland, M. Lucien Dugas, député à la législature; le Dr Gervais, député de Berthier; M. Ernest Hébert, le maire J.-Georges Chevalier, M. Alexandre Rivest, le notaire Azellus Bazinet, le notaire Lucien Forest, le Dr Bélanger, M.M. J.-E. Laurion, J.-Armand Lachapelle, J.-O. Malo, J.-E. Chaput, J.-A. Joly, Armand St-Georges, Delphin Bazinet, J.-P. Richard, Eugène Tellier, Maxime Guibault.

L'Assemblée fut présidée conjointement par le préfet du comté de Joliette, M. Aimé Payette, et par le maire Chevalier.

Incident du voyage de M. Hoover

Des anarchistes veulent faire sauter le convoi qui portait le futur Président des Etats-Unis

Le complot est découvert à temps

La bombe avec laquelle on projetait de faire sauter le train Hoover arrivant du Chili devait, croit-on être placée quelque part aux bords de Buenos Ayres, où le président élu est attendu pour de main, vers la fin de l'après-midi. Deux individus sont maintenant en prison pour ce complot, et la police continue à chercher des complices possibles.

Un communiqué du président Frigoyen a appris au public que la police, en perquisitionnant dans une maison de la rue Estomba, y trouva quatre grenades à main, deux bombes cylindriques, une bombe carrée, de la dynamite, des revolvers, quantité de munitions et 150 billets de dix pesos. Tout cela a été remis à la justice.

La police trouva en outre dans une pièce de la maison susdite une carte complète des réseaux ferroviaires argentins. Les conspirateurs se servaient apparemment de cette carte pour mieux choisir le lieu de l'attentat, probablement quelque part dans la banlieue de Buenos Ayres.

Les perquisitions dans la maison donnèrent lieu à l'arrestation d'un jeune homme, qui déclara se nommer Carlos Gutierrez et avoir 18 ans. Les autorités annoncent, cependant, que le vrai nom de l'individu est Alejandro Romano, et qu'il a 21 ans, mais tenta de se rajourner pour bénéficier de la loi sur les mineurs. C'est un étudiant en chimie. On croit que c'est lui qui fabriqua les bombes. Plus tard un deuxième individu fut arrêté près de la maison. Il déclara se nommer Jaime Olivier, mais la police dit que son vrai nom est Jaime Castro, chauffeur de son état.

Quinze cents gardes auront pour unique fonction de veiller sur M. Hoover demain et durant tout le temps de son séjour à Buenos Ayres.

Le St-Laurent résistera-t-il à ces projets?

Un canal qui reliera Sorel aux Grands Lacs

Ottawa, 12.—Les promoteurs du projet du canal Great Lakes & Atlantic, qui n'ont pas réussi à obtenir leurs chartes du Parlement fédéral à la dernière session, reviendront à la charge, cette année. Cette fois-ci ils demanderont une charte pour construire le "Canal Confédération", qui partira de Sorel au lieu de Lachine pour atteindre les Grands Lacs.

Gisements de charbon à Chicoutimi

Un nommé Larouche, mécanicien de St-Joseph d'Alma découvrirait l'été dernier un gisement de charbon sur une terre qu'il possède aux environs de St-Joseph d'Alma. Des recherches furent faites sur cette terre, et le gisement sembla considérable. Une compagnie vient d'acquiescer les droits d'exploitation sur 20 lots. Elle a acheté la terre de M. Larouche pour la somme de \$10,000 plus 30,000 le jour, où commencera l'exploitation et 100 parts acquittées dans la compagnie. Les contrats sont signés entre les parties.

Cette route sera libre tout l'hiver

Montréal, 12.—Une organisation

anti-cana-dienne-américaine a été formée hier pour l'entretien en hiver de la route internationale reliant Montréal et New-York. Le nouveau groupement porte le nom d'Association internationale des routes d'hiver. On a fait ressortir l'importance de l'oeuvre accomplie par le Royal Auto Club du côté canadien de la frontière en maintenant la route ouverte au moyen de charriots malgré l'abondante chute de neige des 29 et 30 novembre derniers. L'hon. J.-L. Perron, ministre de la Voirie, fut fait président honoraire de l'Association hier, et W.-H. Howell, de Plattsburg, élu président.

Le Celtic est toujours dans le même état

On ne désespère pas cependant de pouvoir le tirer de sa mauvaise position

La mer s'est calmée et a cessé de frapper contre les récifs avec autant de véhémence que durant la journée, le paquebot de la Ligne White Star, le Celtic, engagé parmi les écueils qui se trouvent juste à la sortie du port. L'on croit que l'on ne tentera pas de nouvel effort de renflouage d'ici l'arrivée du Ranger qui vient à son aide.

Une forte quantité de bagages appartenant aux passagers qui ont quitté à la hâte hier le vaisseau et qui fut abandonnée sur le Celtic, a été transportée à Dublin par le même train qui a conduit les 297 membres de l'équipage cet après-midi.

Londres, 11.—L'Agence Lyods rapporte que les propriétaires du paquebot ont reçu un message de leur surintendant disant que le vapeur repose tranquillement pris dans les roches de la mer.

Lasoute No 3, la chambre de chauffe et la chambre des machines sont remplies d'eau mais tous les autres compartiments sont absolument secs.

Le surintendant déclare que ce sera bien difficile de remettre le Celtic à flot tant qu'un travail considérable de secours ne sera pas fait.

Il conseille le prompt déchargement du vaisseau car il serait impossible de faire quoi que ce soit pour le renflouer par un nouveau mauvais temps dans la position où il se trouve.

Par terre et par eau

La randonnée aventureuse de deux enfants à travers la Province de Québec est contée de façon alerte et pittoresque dans le roman de 216 pages que vient de publier M. Claude Mélançon sous le titre de **Par terre et par eau**.

Ce livre, abondamment illustré et d'excellente tenue littéraire, s'adresse spécialement aux enfants pour qui il sera un livre d'étranges et de prix aussi instructif qu'amusant mais il n'intéressera pas moins les grandes personnes qui se sentiront attirés par la jeune personnalité de Jacques et de Jeannine, les deux héros du roman.

M. Mélançon qui est bien connu comme publiciste français du Canadien National et en cette qualité a parcouru la Province de Québec dans tous les sens, a voulu que son premier livre fasse mieux connaître la vieille province française. **Par terre et par eau** renferme, en effet, nombre de faits historiques et de belles descriptions de lieux mais le tout est fondu dans une intrigue captivante de sorte que l'on a jamais l'impression d'écouter une leçon d'histoire ou de géographie. C'est le grand mérite de ce livre qui devrait rencontrer auprès des éducateurs et des parents un succès mérité.

Terre-Neuve vendra pour 100 millions

Le Canada peut ravoier le Labrador, déclare un collègue de Sir Richard Squires.

Dans l'opinion de Sir William Coker, président de l'Union protectrice des Pêcheurs, et collègue du Premier-Ministre Sir Richard Squires, Terre-Neuve ferait bien de vendre le Labrador au Canada ou à un syndicat au prix de cent millions de dollars, si ce montant pouvait être obtenu. Dans un article publié la semaine dernière dans le *Fisherman's Advocate*, Sir William dit que le but principal d'une telle transaction serait de payer la dette nationale de la colonie.

Quelque temps après l'élection du gouvernement Squires, il y a plusieurs semaines, Sir William déclara que dans son opinion la vente du Labrador serait l'un des résultats de cet appel au peuple.

L'attachement des Canadiens envers le roi

M. C.-F. Rymer, représentant européen de la ligne Cunard, dit que c'est ce qui l'a le plus impressionné au Canada

M. C.-F. Rymer, agent de transport de la ligne Cunard pour la Grande-Bretagne et le continent européen en est à son premier voyage au Canada. Il est arrivé à Montréal le 10 novembre dernier et s'est immédiatement mis en route sur un convoi du C.N.R., pour visiter les provinces canadiennes de l'Ouest et s'est rendu jusqu'à Vancouver.

"Ce qui m'a le plus impressionné", dit M. Rymer, "c'est le sentiment général d'attachement à l'Empire britannique que l'on remarque chez les Canadiens de toutes les provinces du Dominion. Ici, à Montréal, centre français, j'ai été émerveillé de constater l'unanimité d'attachement envers l'état de santé du Roi Georges V, et je comprends maintenant l'ardeur des Canadiens-Français à conserver à l'Empire le Canada en deux circonstances mémorables—1776 et 1812."

M. Rymer est émerveillé de ce qu'il a vu de Montréal à Vancouver. La nature a été très généreuse en dons envers votre pays. Ce qui l'a fort impressionné, c'est l'amour prononcé qui existe chez tous les Canadiens pour leur pays. En Angleterre, on trouverait beaucoup à apprendre sous ce rapport. Le distingué représentant de la ligne Cunard se propose de revenir prochainement visiter plus en détail notre grand pays.

On fêtera ses noces d'or d'institutrice

Dimanche prochain les anciens élèves de Mlle Mary Pleau, fêteront ses noces d'or d'enseignement. La démonstration, pour être tout intime, n'en revêtera pas moins un cachet de solennité car ce n'est pas toujours que l'on voit pareil événement.

A Mlle Pleau, "Le Bien Public" offre ses hommages les plus respectueux et ses souhaits les plus sincères.

On compte actuellement, au Canada, 30,102 traverses à niveau. "On compte actuellement, au Canada, 30,102 traverses à niveau", a déclaré hier, au Rotary, M. Oscar Drouin. "Sur ces traverses, il y en a 25, 591 dans les campagnes et 4,511 dans les villes."

L'Américanisme nous envahit de toute part

Si la question de l'annexion politique du Canada aux Etats-Unis en est une qui ne se pose, ni d'un côté ni de l'autre de la ligne quarante-cinquième, celle de son américanisation pacifique est plus vivante que jamais.

Au lieu de se développer comme entité spécifique, avec une personnalité propre et l'ambition de devenir une nation distincte, le Canada subit l'attraction irrésistible de son puissant voisin. Par la force des choses, il s'américanise.

Voilà un fait. Aveugle qui ne le voit pas; coupable qui le voyant cherche à en atténuer l'importance et à en cacher la gravité. Termer les yeux sur un mal, c'est un piètre moyen d'y remédier.

Quoiqu'en disent nos politiciens de tout acabit, nous ne sommes pas loin d'être cent pour cent américains. Et ceux qui fulminent le plus contre nos voisins du sud, s'ils se regardaient dans un miroir, découvriraient que tout suinte l'américanisme chez eux: le port, l'habit, les manières, les sentiments, les idées.

Chaque jour, la ligne quarante-cinquième devient de plus en plus imaginaire. D'un côté comme de l'autre, pas de différence; sauf que les Américains ont l'exaspération du sentiment national, tandis qu'à défaut d'un patriotisme vigoureux, les Canadiens s'empâtent la bouche d'un vocabulaire atteignant la perfection du ridicule. Dans le Canada-anglais, les puissances impérialistes, et dans le Canada français les évocations périodiques d'amour à l'ancienne mère-patrie le tout assaisonné de luttes autour de la langue et de l'école, empêchent l'éclosion d'un sentiment national véritable, basé sur le sens commun, vivant d'aspirations déterminées et rêvant d'un idéal caractéristique. Etre Canadiens tout court, rien que Canadiens, on ne le veut pas. Comme les conditions physiques s'opposent à la lubie impérialiste et au chimérique rapprochement français, on devient une proie facile pour cette influence enveloppante et formidable qui s'appelle l'américanisme.

Visitez Toronto, Winnipeg ou Vancouver; allez à Buffalo, Détroit ou Seattle. Ce sont des villes soeurs. Même apparence, même population, mêmes moeurs, même idéal.

La pénétration américaine a de nombreuses et larges avenues pour envahir la vie canadienne, et pour y infiltrer sa mentalité propre. Il y a d'abord le contact personnel. Chaque jour des milliers d'Américains, hommes d'affaires ou touristes, visitent le Canada, y propageant à profusion, en même temps que leur argent apprécié, leurs manières et leur culture. D'autre part, les Canadiens vont aux Etats-Unis en contingents nombreux, sous les prétextes les plus variés: affaires, études, congrès, événements sportifs, vacances, santé, et reviennent chaque fois de plus en plus émerveillés des splendeurs de la civilisation américaine. Cette vie débordante, avec son confort, son luxe et sa prospérité, avec ses manifestations bruyantes, ses symétries savantes, et son entrain vertigineux, charme, fascine, séduit. N'en pas subir la griserie chatoyante est difficile. Respirer le bien-être, le progrès l'éclat; sentir le mouvement, la course, le tourbillon; entendre le bourdonnement, la clameur, la pétarade, c'est éprouver l'émotion singulière de cette activité pétillante qui caractérise les villes américaines. Le triomphe de l'industrie, du mécanisme et de la systématization s'y affirme avec véhémence. Quoiconque goûte à cette existence fébrile peut regretter, par intervalles, la tranquillité caressante de nos campagnes canadiennes; mais pourra-t-il se passer longtemps de cette agitation ensorcelante?

Que dire du commerce des marchandises? Nous importons tant de produits américains que nos ministres des finances, les uns après les autres, s'en disent scandalisés. Plus ils érigent des barrières plus le volume des importations monte. Les rayons de nos établissements de détail regorgent de marchandises de provenance américaine. Les magasins à chatons, dirigés de New-York ou de Chicago, sont établis dans toutes les villes canadiennes. Etalage, enseigne, méthodes, crédit, tout notre commerce est calqué sur celui des Etats-Unis.

(à suivre)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

YAMACHICHE

Funérailles

Lundi le 3 décembre ont eu lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mlle Liane Gauthier, fille de M. et Mme Arthur Gauthier, décédée à l'âge de 16 ans et 9 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, M. et Mme A. Gauthier, une sœur Marie-Chaire, trois frères Exila, de St-Grégoire, Nicolet, Léo, de New-Haven, Conn.; Eugène, en religion Frère Emile-Marie de l'Instruction Chrétienne, Montréal; une sœur adoptive Mme Hermann Charbonneau, née Balda Gagnon, de Stanford, Conn.; une belle-sœur Mme Exilia Gauthier, un neveu René Gauthier, de St-Grégoire, son beau-frère M. Hermann Charbonneau, Stanford, Conn.

Les porteurs de ruban étaient: ses compagnes de classes Mlles Marie-Berthe Gauthier, Emelia Milot, Thérèse Desaulniers, Hélène Desaulniers, Flore Pelletier, Marguerite Lesieur.

La collecte fut faite par Mlles Ruth Trudel et Marie-Berthe Gendron. La messe des morts fut rendue avec âme par les élèves de l'Académie Ste-Anne; ses compagnes ont admirablement chanté "Au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour" et "Vierge Sainte" de M. l'Abbé Perreye.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron et le service fut chanté par M. le curé Elzéar S. de Carufel, assisté de Mlles les Abbés Jacob, vicar et Léopold Rompré, de la Pointe du Lac, comme diacre et sous-diacre.

Ont été remarqués dans l'assistance: ses oncles et tantes M. et Mme Joseph Boucher, MM. et Mmes Moïse Gignac, Honorius Gauthier, Arthur Lapointe, Nazaire Giroux, Maras Lapointe, Joseph Boucher ses cousins et cousines; MM. et Mmes Olivier Bellemare, St-Etienne; Lucien Gauthier, La Pointe-du-Lac; Arthur Bellemare, Yamachiche; Denis St-Louis, Les Trois-Rivières; Donat Boucher, Mlle Ernestine Boucher, Mmes Maxime Milot, Charles Gauthier, MM. Honorius Giroux, Ernestas Boucher, Philippe Lapointe, Shawinigan; Mlles Flore Lapointe, Shawinigan; Marguerite Lapointe, Cécile Gauthier, Octavie Gauthier, Alda Lawson, Marie Gauthier, Laura Gauthier, Marie-Chaire Lapointe, Mme Geo. Lamy, Louiseville; M. Lucien Gignac, Lionel et Léopold Lapointe, Omer et Nazaria Samson, Eugène Maillette, Eugène Bourassa, Lucien Lapointe, Bruno Gauthier, Adrien Giroux, Honorius Boucher, M. et Mme Honorat Ricard, Adrien Gauthier, Les Trois-Rivières; Ateche Ricard, St-Barnabé; Mme Harry Lemire, MM. et Mmes Ferdinand La-

pointe, St-Barnabé; Arsène Bourbonnais, de St-Thomas; Alide Bellemare, Léon-P. Desaulniers, Adé-lard Boulanger, Hercule Bourassa, MM. Alide Desaulniers, Olivier Gadbois, Robert Bellemare, Joseph Desaulniers, Napoléon Lapointe, Hector Chagné, Gilbert Boucher, Joseph-Arthur Lorange, Josaphat Clément, Raoul Lemire, Nérée Ricard, Georges et Antoni Gauthier, Arthur Héroux, Joseph Descôteaux, Antoine Charbonneau, Ovide Lesieur, Amédée Desaulniers, Yamachiche; Hector Garon, de St-Grégoire; Mmes Trefflé Berthiaume, Albéric Gauthier, Gustave Milot, Eugène Meunier, Henri Milette, Gérard Panneton, Théodore Bourassa, Denis Villemure, Jean-Baptiste Abram, Arthur Boucher, Antoine Desaulniers, MM. Arthur Lafontaine, Maxime Villemure, Joseph Hélie, Georges Lemire, Armand Lafontaine, Armand Pellerin, Joseph Gendron, Georges Gélinas, Narcisse Milette, Majorique Durocher, Emile Gauthier, Emile Desaulniers, Omer St-Louis, Nérée Lacerte, Alexandre Gignac, L.-P. Allary, Arthur Daveluy, Joseph-Auguste Lacerte, Mmes Théodore Abram, Yamachiche; Emile Grimard, de Rigaud; Mlles Marie-Laure Roy, Anita Bourassa, Marie-Rose Bourassa, Cécile Lemire, Léa Carbonneau, Gabrielle Gendron, Thérèse Milot, Marguerite Meunier, Simonne Lemire, Donia Milot, Cécile Bellemare, Emelia Villemure, Laura St-Yves, Thérèse-L. Vaillancourt, Eva Daveluy, Mmes Arthur Milot, Yamachiche; Sévère Héroux et Mlle Solange Héroux, de St-Sévère; Mlles Evéline Lesieur, Jeanne-E. Bellemare, Adrienne Gauthier, Jeanne et Hélène Gauthier, Irène Desaulniers, Geneviève Bourassa, Yvonne Chagné, Anita Lapointe, d'Yamachiche; Marie-A. Lemire, Montréal; Germaine Pellerin, François Descôteaux, Yvette Descôteaux, Mmes Alfred Gélinas, David Clément, Joseph et Josaphat Landry, MM. Trefflé Berthiaume, Antoni Martin, Albert Bourassa, Arthur Gadbois, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Notons la présence des RR. Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves.

Offrandes de messes

Les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves d'Yamachiche; M. Nérée Lacerte, la famille Alide Bellemare, M. Lucien Gauthier, Les Trois-Rivières; M. le Dr Avila Ricard, Grand-Mère; les petits chanteurs de la Madone et leur Directeur, Montréal.

Bouquets spirituels

De Terre-Sainte: la famille Arthur Gauthier, Léo Gauthier, New-Haven, Conn.; le Rév. Frère Emilien-Marie, les Elèves du Frère Emilien-Marie de l'Académie St-François-Xavier, Montréal; M.

et Mme Hermann Charbonneau, Stanford, Conn.; les familles Moïse Gignac, Arthur Lapointe, Avila Gauthier, Mme Vve Léon L. Desaulniers, Mme Harry Lemire, Yamachiche; MM. Denis St-Louis, Honorius Giroux, Alexandre Ricard, Les Trois-Rivières; Alphonse Lapointe, Charles Lapointe, Les Chutes Shawinigan; Olivier Bellemare, de St-Etienne. Bouquets spirituels: Les Religieuses et les Elèves de la Congrégation de Notre-Dame, d'Yamachiche; Antonia Guillemette, M. et Mme J-Bte Abram, les familles, Adrien Giroux, Nazaire Giroux, Mlles Marie-Laure Roy, Florence Pellerin, Marguerite Lesieur, M. et Mme Trefflé Berthiaume, les familles Eugène Maillette, Joseph Gauthier, Omer St-Louis, d'Yamachiche; la famille Cléophas Ricard, de Montréal; les Elèves du Rév. Frère Emilien-Marie, de Montréal; Marie-A. Lemay, de Montréal; M. et Mme Exilia Gauthier, de St-Grégoire; Joseph Ricard, Les Trois-Rivières; Sr. Ste-Apolline, de St-Thérèse-de-Bainville.

Sympathies

MM. et Mmes J.-O.-H. Ricard, Grand-Mère; Sylvio Villemure, Honorat Lamy, les familles Wilfrid Pellerin, Ernest Boucher, Hector Chagné, Dionis Villemure, J.-H. Ricard, J.-E. Meunier, Léon-P. Desaulniers, Joseph-L. Desaulniers, Albert Ricard, Irénée Vaillancourt, Arthur Descôteaux, Majorique Durocher, Dr Nérée Beauchemin, J.-P. Grimard, MM. et Mmes Alcide Boucher, Les Trois-Rivières; Adé-lard Boulanger, Denis Villemure, J.-A. Lafontaine, Joseph Lacerte, Donat Desaulniers, Joseph Gendron, Raoul Duchesne, A.-N. Lesieur, Alexandre Ricard, de St-Boniface; Mme Théodore Abram, Yamachiche; Mlle Jeanette Boucher, Shawinigan; Mme Ernest Lacerte, Mlles Jeanne-E. Bellemare, Marie-Ange Carbonneau, d'Yamachiche.

Autres funérailles

Mercredi le 5 décembre, ont eu lieu également en l'église paroissiale les funérailles de M. Edmund Bellemare, époux de Mme Eugénie Lacerte.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron et le service fut chanté par M. le chanoine Adé-lard Bellemare, curé de Batiscaun, assisté de M. le curé Elzéar S. de Carufel et de M. le vicarier Ernest Jacob.

Les porteurs étaient: MM. Thos. Lamy, Dionis Girardin, Agapit Bellemare, Majorique Durocher, Origène Bellemare, Ephrem Bergeron. La philharmonie d'Yamachiche dont le défunt faisait autrefois partie exécuta une marche funèbre à l'arrivée du cortège à l'église. Le chant fut sous la direction de M. Napoléon Bellemare. M. Henri Lacerte des Trois-Rivières, rendit avec âme, un cantique approprié. La collecte fut faite par deux membres de la fanfare: MM. Georges Proulx et Adjuitor Boucher.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt: MM. Evarad Bellemare, d'Yamachiche; Fernando Bellemare, de Watertown; son frère M. Thimoléon Bellemare, ses sœurs Mme Gaspard Bellemare et Mlle Evéline Bellemare; sa belle-fille Mme Evarad Bellemare; ses petites-filles Alexandra, Germaine et Cécile Bellemare; ses belles-sœurs Mmes Maxime Lacerte, Les Trois-Rivières; Thimoléon Bellemare; ses neveux et nièces MM. Henri Lacerte, Les Trois-Rivières; Arthur Lacerte, M. et Mme Donat Milot, Mlles Léonidas Garceau, Yvette Bellemare.

Remarqués dans l'assistance: M. et Mme Eug. Maillette, Alexandre et Lucien Gignac, M. et Mme Lucien Gauthier, La Pointe-du-Lac; Mlle Alexandrine Lacerte, MM. Dionis et Arthur Bellemare, Elie Bellemare, Charles Meunier, Léon-P. et Joseph-L. Desaulniers, Moïse Gignac, Mme Emile Bellemare, Mme Napoléon Bellemare, Mme O. Panneton, Mme Dionis Girardin, Mmes Charles Garceau, Joseph Héroux, Adrien Villemure, J.-P. Grimard, Joseph Gendron, MM. Amédée Desaulniers, A. Héroux, Wilfrid Pellerin, Avilas Lesieur, Mlles Cécile Bellemare, A. Caron, A. Trahan, Marie-Anna et Aurore Bellemare, Yvette et Madeleine Gélinas, Marie-Laure Roy, Simonne Lamy, M. et Mme Girard Panneton, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont nous ne pouvons retracer les noms.

Offrandes de messes

Les membres de la fanfare, Mlle Evéline et Mme Albertine Bellemare, M. et Mme Donat-L. Desaulniers, la famille Alide Bellemare.

Bouquets spirituels

Les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Yamachiche; les familles Thimoléon Bellemare, Henri Lacerte, Maj. Desrochers, Nap.

Bellemare, M. et Mme Donat Milot. Bouquet spirituel de l'Oeuvre du Nociété des Pères Dominicains, présenté par Mme Hercule Dorion, Montréal.

Assurances de prières: Mme H. Dorion, Montréal; la famille J.-P. Grimard, Mlle Alexina Brisson, Montréal. Cartes de sympathies: M. et Mmes Joseph Gendron, Pierre Bellemare, Joseph-E. Lacerte, Eugène Maillette, Léon-P. Desaulniers, Honorat Lamy, Albert Ricard, J.-F. Côté, les familles Maxime Milot, Les Trois-Rivières; Thomas Lamy, Charles Garceau, Olivier Bellemare, St-Etienne; Moïse Gignac, Louis-N. Roy, Dionis Girardin, L.-P. Allary, Dionis Villemure, Dr Nérée Beauchemin, J.-E. Meunier, Arthur Descôteaux, Adrien Milot, Alexandre Gignac, Mlle Alexandrine Lacerte, Louiseville.

A ces familles en deuil nous réitérons nos sincères sympathies.

ST-ALEXIS DES MONTS

Mariage

Dernièrement, M. l'Abbé Mon-grain, curé de la paroisse béni-sait le mariage de Mlle Antonia Dupuis, fille de M. X. Dupuis, fils, et de M. Léo Lessard, fils de M. Hormidas Lessard.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. H. Lessard père du marié, puis les nouveaux époux sont partis le jour même pour un voyage de noces à Montréal.

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos plus anciens paroissiens M. Charles Ducharme, décédé à l'âge de 89 ans après une maladie de quelques heures à peine. Le défunt laisse dans le deuil son épouse ainsi que plusieurs enfants. Ses funérailles ont eu lieu en notre église, samedi le 1er décembre au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis de la paroisse et de l'étranger.

Divers

M. et Mme F. Soucy, ainsi que leur fils Richard, sont revenus enchantés d'une promenade de trois semaines aux Etats-Unis.

M. Joseph Frappier est aussi revenu d'une promenade dans l'Ontario.

M. Joseph McMurray, en voyage d'affaires à Montréal.

Mlle A. Robert, de Shawinigan, en visite chez des parents.

Mme P. Plourde, de St-Léon, chez son père M. G. Auger.

M. et Mme J. Dupuis, de Montréal, passent quelque temps chez leurs parents.

ST-SEVERIN-DE-PROULXVILLE

Nouveau marguillier

Dimanche le 9 décembre, eut lieu une assemblée de messieurs les Marguilliers anciens et nouveaux et des franc-teneurs de la paroisse, dans le but de procéder à l'élection d'un nouveau marguillier remplaçant M. Tancrède Dery, qui sortira de charge au jour de l'an. M. Léopold Lafrance fut nommé et accepté à l'unanimité. Nos sincères félicitations au nouvel élu.

Les élèves de notre couvent fêtent l'Immaculée-Conception

Le 8 décembre au soir, vers 7 heures, eut lieu en notre Couvent des Révdes Filles de Jésus, une pieuse cérémonie en l'honneur de Marie Immaculée: procession, chants religieux et récitation du Rosaire suivie d'une Consécration à la sainte Vierge, le tout rendu avec une vraie piété. Les parents s'unirent nombreux à leurs enfants et aux bonnes religieuses pour redire une fois de plus à leur Mère du Ciel leur reconnaissance et leur amour. Puisse celle-ci les combler tous de grâces et de bénédictions!

Va et vient

Mlles Cécile Hamelin et Rachel Veillette étaient en promenade à Ste-Thérèse samedi et dimanche derniers.

M. et Mme Lucien Lafrance, en visite chez M. Léopold Lafrance.

Mlle Marie-Louise Dery de St-Adelphe, passait quelques jours chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Bruno Goulet, à Ste-Thérèse dimanche.

M. J.-A. Bordeleau et Mlle M. Bordeleau à St-Tite.

M. et Mme Gustave Hamelin de St-Narcisse, chez leur fils Charles, ces jours derniers.

CHAMPLAIN

Le Rév. Père Cléophas, o.f.m., a présidé à notre triduum de septuagésimes. Il y a eu foule aux sermons. Une cinquantaine de personnes se sont inscrites comme novices dans la Fraternité tandis qu'une quarantaine ont fait profession.

Font partie du Discretorio: MM. François Marchand, Supérieur; Alphonse Cossette, Assistant; B. Duval, Infirmier; Mme L. Grandmont, Maîtresse des Novices; Mme Art. Bailly, Secrétaire; Mme Jos. Toupin, Sacristine; Mlles B. Laganière, Frésorière; H. Beaudoin, Organiste; C. Pintal, Dir. du Chant.

MM. et Mmes P. Déry et Chs Marchand, et leur fillelette Yvonne sont partis en Floride. Ils reviendront au printemps.

M. et Mme Emery Massicotte et leur famille partiront ces jours-ci, pour Montréal via Floride.

Le Rév. Père Blais, Inspecteur, est venu donner quelques conférences à notre couvent sur l'enseignement ménager.

Le Rév. Père Urbain Marie, o.f.m., nous a vivement intéressés avec sa conférence sur les peuplades païennes. Plusieurs faits, expliqués par des vues prises sur le vif, n'ont pas manqué d'impressionner l'assistance nombreuse.

La fête de l'Immaculée-Conception a été rehaussée cette année par la distribution du pain béni à la grand-messe.

MASKINONGE

L'Hon. Juge Aimé Marchand, des Trois-Rivières, en visite chez sa mère Mme Joseph Marchand, ces jours derniers.

M. et Mme Edmond Lorange, de Louiseville, étaient ces jours derniers, les invités de M. et Mme F. l'Heureux.

M. Alcide Gravel, de Bromptonville, de passage dans sa famille dernièrement.

M. Philippe Lebeau a passé une huitaine à Montréal chez son fils M. Arthur Lebeau.

Mlle Anna S. de Carufel, à Yamachiche, en visite chez ses frères MM. Alexandre et Napoléon S. de Carufel, ces jours derniers.

Mme Ernest Labelle, de Montréal, accompagnée de sa jeune fille Thérèse, de passage dans notre localité.

Mme Cuthbert Lessard est retournée à St-Jacques de l'Ange-gard, après quelques jours passés à Maskinongé chez son père M. Le Bélaire.

Mlle Cécilia Lafrenière de retour d'une promenade aux Trois-Rivières.

Mlle S. Descôteaux est retournée à Sorel après quelques jours passés ici l'invitée de parents.

M. et Mme Omer Croisetière, de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Anable Lafrenière, de retour d'un voyage à Ste-Ursule.

Mlle Gilberte Lafrenière, de passage à Louiseville ces jours derniers.

SAINT-JEAN DES PILES

Naissances

M. et Mme Hector Gélinas font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Gilles-Oliva. Parrain et marraine: M. et Mme Oliva Perrault. Porteuse: Mme Donat Clément.

M. et Mme Ovila Martin, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Florian-Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Martin, des Chutes Shawinigan. Porteuse: Mme Delphis Martin.

Sépulture

Joseph-Uldéric, enfant de M. et Mme Joseph Marconiller, décédé et inhumé dans le cours de la semaine dernière.

Va et vient

Mme R.-A. Blais est partie pour

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros 2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

une promenade d'une quinzaine à Boston.

Mlle Léonide Chrétien de passage à Grand-Mère.

Mme Arthur Héroux, du Cap-de-la-Madeleine, en promenade chez M. Eudore Perrault.

M. Hilarion Doucet, en voyage à St-Maurice et aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Bédard était aux Trois-Rivières ces jours derniers.

VOTRE FEMME EST PEUT-ETRE LA SEULE

Au Jour de l'An vous faites des étrennes à votre famille. C'est bien. Mais de toute votre maison il est une personne qui donne toujours SON TOUR et cependant elle mériterait bien un peu d'attention. Vous savez qui? — Votre femme.

Pensez donc à elle cette année. Rien ne lui ferait tant plaisir que de trouver dans son bas le Jour de l'An au matin un des articles suivants:

- Une Coutellerie en argent
Une Balayuse électrique
Une Laveuse électrique
Un Poêle électrique
Un Fer à repasser
Un Service de vaisselle
Une Rotissoire

Les Enfants eux s'accommodent D'une bonne Paire de Patins, D'une Traine Sauvage D'une Paire de Skis.

Et pour vous, Monsieur, Un RASOIR DE SURETE

serait le meilleur article pour vous tenir en bonne humeur toute l'année

Henri Nobert, Enrg.

32a et 32b, rue Hart, LES TROIS-RIVIERES

TRAPPEURS: — Nous payons les plus hauts prix pour les fourrures vertes. Ecrivez-nous et notre acheteur ira vous voir. — Schein & Milot, 1230, rue St-Hubert, Montréal.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES P.O.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

Placements Intéressants

Brique Frontenac Ltée 6 1/2% 1933 - 43

Cie Electricque Ste-Catherine 6% 1933 - 43

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau

sec. gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires. Les-Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3 rue Hart, Les Trois-Rivières

Annonces - Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Enrg., rue Champflour, en face de la gare. j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban: mortoiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Thérien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153W M. et J., i.n.o.

NOUVEL AGENT: M. Raoul Bellemare, de St-Barnabé, vient d'être choisi par la Corporation de Prêts de Québec pour représenter cette maison dans St-Barnabé et ses environs. Il invite ses amis à lui réserver leurs ordres dès maintenant. 4-6-11-13



"NOUVEL HORAIRE"

Heure Solaire

Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal:

2 50 a.m., tous les jours
10 15 a.m., jours de semaine
3 35 p.m., tous les jours
4 45 p.m., tous les jours
7 05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec:

4 05 a.m., tous les jours
7 15 a.m., jours de semaine
12 00 midi tous les jours
1 05 p.m., jours de semaine
7 00 p.m., dimanche seulement

7 30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan et Grand-Mère

6 30 a.m., tous les jours
12 05 p.m., tous les jours
3 45 p.m., tous les jours
7 30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles:

10 20 a.m., jours de semaine
7 00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

Empaquetage spécial des fêtes PEG TOP 5c. Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 50 ans

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES. Ce que notre Banque vous offre. Le service d'un personnel courtis. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande.

La Maladie du Roi

C'est un fait qui n'est pas banal que cette randonnée du Prince de Galles, accourant du centre de l'Afrique au chevet de son auguste père, Sa Majesté Georges V. Grâce au concours empressé des autorités de trois nations, l'héritier de l'Empire a pu franchir l'énorme distance en neuf jours et neuf nuits. C'est un record.

Par bonheur le Prince a pu arriver auprès du Roi au moment où ce dernier semblait reprendre un peu de vigueur. On croit en effet, que durant la terrible crise que traverse le Monarque, l'anxiété de revoir son fils aîné a été pour beaucoup dans les fluctuations de la fièvre du royal malade. Au cours d'une situation si grave où la survie ne tient qu'à l'absence d'un trop notable dépérissement de force, il n'est pas impossible que l'inquiétude du Roi au sujet de son fils ait contrarié quelque peu les efforts faits pour endiguer la marche de la maladie.

C'est que le Roi d'Angleterre, Georges V, à toutes les qualités maitresses du véritable souverain joint celle d'une bonté de cœur extraordinaire. Aussi n'est-il pas surprenant de voir à quel point la maladie de l'auguste souverain afflige à un égal degré le peuple des nations amies comme le peuple d'Angleterre. Il est remarquable qu'à une époque où l'on fait la vie dure à la royauté, la population de Londres se masse auprès des grilles du palais de Buckingham, et attend, anxieuse, sous toutes les températures et depuis déjà près de trois semaines, des nouvelles de son Roi. De tous les points de l'Empire des prières publiques montent vers le ciel en faveur du rétablissement du monarque aimé. Sa Sainteté Pie XI prie pour le retour à la santé de Georges V, et la famille royale, touchée de cette paternelle sollicitude, remercie Sa Sainteté de cette marque précieuse de sympathie.

Il n'est malheureusement pas impossible que cette maladie grave ait une issue fatale; on semblait même désespérer de la vie du Roi hier. Espérons toutefois qu'un pareil deuil n'aura pas lieu, et que pour la gloire de l'Empire et pour la prolongation de la paix du monde Sa Majesté Georges V nous sera conservé.

Joseph Barnard

L'Entretien des Trottoirs

Il est singulier que rien n'ait encore été officiellement décidé à propos de l'entretien des trottoirs dans les limites de la cité. Nous sommes dans la troisième semaine de neige au Trois-Rivières, et les citoyens ne savent pas encore si ce sont eux ou la Corporation qui sont légalement responsables de l'entretien des trottoirs. La chose est unique croyons-nous, et une pareille glorieuse incertitude n'est possible qu'ici.

A en croire notre confrère du Nouvelliste, la chose a été gravement discutée au Conseil. Mais à notre sens, nous sommes encore vis-à-vis de rien. Le Règlement qui tient les citoyens responsables de l'entretien de leurs trottoirs n'a pas encore été abrogé. Or tant que ce règlement existe, chaque citoyen, au cas d'un accident de trottoir, devra s'attendre à être condamné aux dommages. La situation n'est pas gaie, et nous nous demandons pourquoi le Conseil la prolonge sans raison si vraiment il veut assumer lui-même l'entretien de tous les trottoirs de la ville.

Une note parue dans le Nouvelliste de mardi, annonce... que le Conseil a décidé officiellement hier soir que la ville assumera l'entretien des trottoirs. Elle verra de plus elle-même à l'assurance contre les accidents qui pourraient survenir...

Telle que rédigée, cette note n'engage que le Nouvelliste, et n'engage en rien le Conseil de ville. Or, comme en cas d'accident ce n'est pas le Nouvelliste qui tirera les citoyens d'embarras, nous croyons utile de dire que comme question de responsabilité du Conseil cette note ne l'engage à pas grand chose.

On nous parle d'une décision officielle. Le moins que nous pourrions demander serait que le texte même de cette décision, avec signature du maire et du Greffier, soit publié. Or il n'y a rien de cela, et la note du Nouvelliste n'est même pas appuyée de la signature d'un officier de la Corporation. Nous avons donc plus que raison de dire que cette nouvelle parue dans le journal ne lie en rien la Corporation. Il reste vrai que cette publication non désavouée peut signifier un acquiescement tacite de la part du Conseil de ville. Mais en cas de débat en cour d'interprétation qu'on peut faire de ceci risque de tourner contre le contribuable, et nous savons ce qu'il en coûte de se fier à ce qui ne tient qu'à une subtilité légale.

Nous répétons que la vraie position claire, la seule de nature à rassurer les contribuables ne peut être établie que par l'abrogation immédiate du règlement obligeant les citoyens à l'entretien de leurs trottoirs. Il n'y a pas d'autre manière de rassurer le public, et nous demandons qu'on la prenne sans plus tarder. Comme question de fait, toute cette question aurait dû être décidée bien avant l'hiver. L'expérience tentée l'an dernier aurait pu mettre le Conseil en mesure de savoir si oui ou non il est avantageux d'assumer seul la charge de l'entretien de plusieurs milles de trottoirs dans les limites de la cité. Si comme le laisse croire la note du Nouvelliste, il est disposé à accepter cette responsabilité, la première chose qu'il importe de faire est d'abroger le règlement et de libérer les citoyens.

La même note du journal parle d'une assurance que prendrait la ville contre les accidents survenus sur les trottoirs ainsi à sa charge. Pour notre part, nous savons qu'une telle assurance avait été prise par la ville l'an dernier, mais que pour une raison ou pour une autre les assureurs avaient discontinué d'assumer le risque, et cela après à peine quelques semaines. Il n'y a pas de doute que si la ville régularise sa position à l'égard des contribuables, et libère tout à fait ceux-ci des responsabilités d'entretien, l'assurance contre les accidents de trottoirs la sauvera de frais qui peuvent devenir considérables. D'autre part, ce sera une excellente chose aussi de voir les assureurs contrôler en quelque sorte le bon travail de la ville. Nous pourrions en ce cas espérer le meilleur résultat d'un nouveau service public susceptible d'apporter dans l'entretien de nos rues une très grande amélioration.

Mais encore une fois, si la ville se croit les reins assez forts pour assumer cette charge, qu'elle commence d'abord par libérer franchement les citoyens d'une responsabilité qu'il n'est pas de l'intérêt public de partager. Si le Conseil est vraiment sérieux avec cette question il doit le prouver par l'abrogation immédiate du règlement liant jusqu'ici les citoyens.

Joseph Barnard

Au Séminaire de Nicolet

Depuis un siècle et plus, la Présentation, 21 novembre, est la plus grande fête au Séminaire de Nicolet. C'est la fête de la Congrégation de la Sainte Vierge et, comme tous les prêtres anciens et tous les élèves actuels en font partie, c'est la fête du collège par excellence. Cette année encore, elle a été célébrée avec toute la pompe, toute la joie accoutumée. Par bonheur la journée était belle, le temps un brin froid, mais avec un beau soleil.

ganistes, un cierge à la main, récitent tour à tour leur acte de consécration à la sainte Vierge. Comme il y en a 75, les voix graves succèdent aux voix claires tout le temps de la basse messe. On remarque cette année, que tous les nouveaux lisent distinctement. Pendant cette messe, on voit aux autels latéraux les prêtres qui ont passé par le Séminaire, tous des affiliés à la Congrégation. On reconnaît avec plaisir tel ancien régent. Et cela donne un air de réunion de famille à la fête. A la fin de cet office, alors que nous sommes encore tout pénétrés de souvenirs pieux de notre propre consécration un représentant de chaque classe la renouvelle en notre nom, et le préfet de la Congrégation la répète en latin au nom de tous.

La grand-messe fut très solennelle. Mgr Courchesne devait y

officier en venant rendre une première visite à son Alma Mater, mais des circonstances incontrôlables l'avaient forcé de remettre son voyage. Mais ce fut une grande messe pontificale quand même, car Monseigneur Brunaull tint toujours à venir rehausser cette cérémonie de sa présence. M. le chanoine O. Mauseau qui avait tenu à fêter ses 60 ans de congréganiste en son Alma Mater, assistait Sa Grandeur avec MM. les curés R. Généreux et C.-E. Provencher, respectivement de Ste-Monique et de Ste-Grégoire.

A part le personnel du collège, une cinquantaine de prêtres avaient pris place dans la chapelle. On remarquait Mgr Duguay de Saint-Barnabé, le chanoine Alb. St-Germain, le chanoine Brunaull, le chanoine Bellemare de Batiscau, le chanoine Hébert, curé de la Cathédrale, l'abbé Isidore Béland, curé d'Yamaska, l'abbé Mayrand, curé de Notre-Dame, le R. P. Mathieu o.f.m. le R. P. Doyon O.M.I. l'abbé Provencher, curé de Saint-Grégoire, l'abbé Bernier, curé de Saint-Bonaventure, l'abbé Généreux, curé de Ste-Monique, J. Beauchemin, curé de St-Valère, A. Gouin, curé de la Baie, Edm. Chatillon, d'Arthabaska, E. Mondou, D. Lavalée, L. Morin, A. Bettez, E. Paillé, A. Bélye, A. Pellerin de Nicolet, L. Roberge de St-Cyrille, E. Laforest, de St-Germain, E. Poirier, de St-Grégoire, G. Dabé, du Pré-cieux-Sang, E. Demers, Ed. Rousseau, de Drummondville, D. Deschênes de Val Rita, N.-D. etc.

A l'entrée du cortège de Sa Grandeur, on chanta le traditionnel cantique "C'est fête au Ciel" qui traduit bien la joie et la solennité du jour; Simon Biron, baryton, fut le soliste. La messe de Pèrosi fut rendue par la chorale. L'exécution fut bonne très bonne même, car on sait que cette oeuvre est hérissée de difficultés. Les parties dans le Kyrie et par endroits dans le Credo furent, se r'écouant, s'entremêlant dans une harmonie qui exige une mesure impeccable; une infime fraction de temps en avant ou en retard peut gâter le plus bel effet. Il serait audacieux de dire que tout fut rendu avec l'expression exacte qu'aurait désirée l'auteur. En revanche, le Gloria contient de magnifiques solos qui furent très bien rendus; les soprani étaient peut-être un brin criards, mais l'émission des tons et des basses étaient d'une beauté parfaite. Parfois aussi dans l'œuvre de Pèrosi, l'orgue se tait et on n'entend que des voix humaines harmonieusement en une seule qui supplie ou glorifie avec une simplicité grandiose. Et la chorale a bien compris et bien rendues parties de l'œuvre du maître.

Le sermon fut donné par M. l'abbé A. Gill de Ste-Christine, ancien professeur. Débutant simplement par une allusion à la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, par une autre à la célébration de cette fête au Séminaire, l'exorde s'achève en une période de toute beauté: "Ce jour est vraiment grand; grand par la fête que nous célébrons, grand par l'importance de l'acte que vous avez posé; vous les plus jeunes, qui avez renouvelé, vous les plus grands, après avoir mûri; grand par la réunion des prêtres congréganistes qui, réunis à vous dans une commune prière, mêlent leur expérience à votre espérance; grand par la paternelle leçon que vous donne Sa Grandeur en venant présider cette fête; grand par le témoignage que vous apportez ceux qui, après cinquante, après soixante ans passés au milieu du monde viennent vous redire qu'il est une chose qui demeure parmi tout cela, c'est qu'il faut aller à Jésus par Marie."

Dégageant les leçons de la consécration de la Sainte Vierge, l'orateur nous dit qu'il doit y avoir dans notre propre consécration une volonté aimante et une volonté agissante. Volonté aimante: nous devons, comme Marie, nous offrir à Dieu avec empressement et abandon. Volonté agissante: nous devons persévérer dans notre offrande ne pas reprendre, consacrer vraiment à Dieu toutes nos énergies.

A l'instinct du moyen de nous rappeler tous les devoirs d'état d'un ecclésiastique. Par l'originalité de l'exposé, par la doctrine à la fois si profonde et si pratique, par l'éclat du style, ce sermon est un des meilleurs qu'il nous ait été donné d'entendre depuis bien longtemps. Le début était on ne peut plus vivant; par son geste, par son regard, par son intonation, par ses interpellations, le prédicateur semblait toujours s'adresser en particulier à chacun de nous

et surtout l'abbé Gille, qui connaît la jeunesse, a su faire appel sans cesse à notre enthousiasme, aux dans les plus nobles de nos cœurs.

Après la grand-messe, tous les prêtres présents, renouvelèrent leurs promesses cléricales, puis on chanta le Te Deum. L'office s'acheva par l'autre cantique traditionnel "Elle sait" dont les couplets furent rendus avec âme par Adéland Vanasse. Et tous enlevèrent le refrain si expressif dont les notes hautes donnent l'impression de s'élever vers le ciel; il semblait que tous les âmes de piété excités pendant la cérémonie voulaient ainsi s'exprimer.

Dans l'après-midi, il y eut Vêpres solennelles, Sa Grandeur Monseigneur Brunaull pontifiait entouré de M. Chatillon qui était ses noces, d'or de congréganiste, et de MM. les curés Mayrand et A. Bernier, respectivement de Notre-Dame du Bon-Conseil et de St-Bonaventure.

Après le chant des Vêpres, la procession se mit en marche. Au chant des litanies, un cierge à la main les élèves défilent tour à tour à la suite du clergé et de Sa Grandeur. A travers les longs corridors, on se rend à la salle de récréation où est exposée une image de la sainte Vierge, pour lui adresser un salut solennel, un appel plus ému. La salle est décorée avec goût, les ornements, les banderoles, oriflammes, sont modestes si on les considère un à un, mais l'ensemble est vraiment d'un bel effet. La scène théâtrale est placée l'image de la Vierge, est tendue de blanc sur lequel se détachent en feuillet des monogrammes appropriés. Une multitude de petits lampions jette leur leur qui se mêle à celle des cierges qui tiennent les centaines de congréganistes distribués par toute la salle. Plusieurs personnes de l'extérieur assistent à la cérémonie en arrière des élèves; on remarque son honneur le juge Trahan, qui a suivi la procession, son cierge à la main.

Quand dans cet éblouissement de lumières et de couleurs, on attaque les notes suppléantes du "Sub tunc", c'est le moment le plus impressionnant de la journée. Puis tous les congréganistes chantent dans un élan de piété confiante le "Memorare"; souvenez-vous de nous, ô Mère, agréez nos humbles prières, aidez-nous dans nos combats!

Mais ces deux moments sont vite envolés. Sa Grandeur offre l'encens devant l'image de la Vierge et la procession regagne la chapelle. La chorale chante le joyeux "Salve Regina" qu'on aime toujours à entendre en ce jour; les deux solos sont rendus par deux jeunes soprani, A. Desrochers et R. Foucauld. Puis elle exécute un "Tantum ergo" en parties. Nous nous prosternons devant l'ostensoir qu'élève Sa Grandeur, et la fête est finie. Mais cette réconfortante journée restera gravée pour longtemps dans notre souvenir

NOTES OUTAOUAISES

CONFERENCES LITTERAIRES

On ne dira toujours pas que la langue française est en décadence dans la capitale canadienne. Deux dissertations en une semaine, dont l'une sur l'époque classique française, et l'autre sur les Romantiques à Paris, vers 1830. La première à l'Institut Canadien, par le jeune professeur S. Marion, traducteur aux Archives fédérales la seconde à l'Alliance française, par M. Paul Hazard, littérateur français de haute marque. A ces deux réunions, le public outaouais s'est oorté en grand nombre. Et maintenant que ces deux leçons se sont logées en notre mémoire, il semble qu'elles se complètent l'une l'autre et que notre information soit sensiblement accrue. Bonne semaine, autrement dit, pour la culture française en Ontario. Espérons qu'il en sera longtemps ainsi, et que les craintes actuelles de plusieurs, par exemple sur les dangers de l'enseignement de l'histoire du Canada d'après le texte officiel anglais sont des craintes exagérées.

A l'Institut canadien, notre jeune ami Marion donne un cours en quatre leçons sur l'histoire de la littérature française. Sa difficulté principale est de faire tenir tant de choses en un cadre si étroit, en un programme si limité. Il s'en acquitte cependant avec aisance, connaissant bien sa matière et se servant d'une facilité d'improvisation qui n'est pas sans périls mais le sert généralement bien. Avec une dizaine d'années de plus à ce métier et dans sa maturité d'âge, on peut lui prédire une véritable autorité voire même une certaine influence. Il donne présentement des cours hebdomadaires aux jeunes filles d'un convent local. Je l'ai entendu le mois dernier, prononcer à propos du romantisme, ce genre littéraire dont Victor Hugo a été le champion le plus retentissant, un plaidoyer pro domo chaleureux jusqu'à la passion, et qui s'explique par une attaque inattendue dont M. Marion a été l'objet, l'été dernier, dans un journal local. Le critique montréalais semble avoir manqué de jugement, au moins dans le lieu et la façon d'exprimer une opinion que personne ne lui demandait. Ne pouvant se défendre à fond dans les mêmes colonnes, occupées à d'autres fins, Marion avait la ressource verbale et ne s'en est pas privé. Sa thèse est que les écrivains dits romantiques n'étaient pas si mécréants et qu'on peut leur trouver du bon, avec un peu de charité et de discernement. Son adversaire ayant écrit que "le romantisme équivalait à protestantisme", Marion bondit d'indignation et appelle un non moindre défenseur que l'abbé Henri Bremond, de l'Académie française, sans parler des "Etudes religieuses" des Pères Jésuites. Ces quelques lignes vous donnent une idée de la conférence Marion de cette semaine, à l'Institut canadien, dans la salle intime où l'on entend si bien et où l'on est comme en famille, à chaque occasion de ce genre. Je n'en dirai pas davantage, si ce n'est qu'à sa vive surprise, Marion s'est trouvé corroboré, défendu et appuyé fortement, quelques jours plus tard par M. Paul Hazard, parlant comme je l'ai dit, sous les auspices de l'Alliance française. Avant de dire comment cela s'est fait, il est bon d'indiquer la différence de cadre et de milieu entre ces deux organisations. Le comité local d'Alliance française est présidé par M. le juge Thibaudeau-Rinfret et se compose de plusieurs de nos plus sympathiques citoyens, lesquels arborent l'habit de soirée et entourent le visiteur d'une atmosphère de sympathie et de distinction. Les réunions avaient coutume d'être tenues au Château-Laurier, dans le grand salon à la française qui se prêtait admirablement au décorum voulu. Mais le Château est aux mains des ouvriers employés à la construction d'une aile considérable, et il a fallu trouver un gîte ailleurs, soit au Musée Victoria, situé à un mille de là, aux confins de la ville mais facile à atteindre. On s'y retrouve dans le grand hémicycle qui a servi pendant trois sessions aux séances du Parlement fédéral, il y a une dizaine d'années. Ne me demandez pas si je m'en souviens. L'assistance quotidienne aux séances du Parlement est déjà assez dure en janvier ou en mars; mais, en juin, juillet et août, comme nous fimes en 1917, c'est à épuiser tous les courages et ruiner toutes les patientes. Les députés avaient les nerfs tendus à se prendre aux

Le Rotary et la maçonnerie

La Civiltà cattolica a donné un excellent article sur l'organisation internationale du Rotary Club.

Non pas que cette étude verse beaucoup de documents nouveaux au dossier. Les renseignements particuliers, concernant l'Italie, sont en effet, sur tout le reste, les pièces recueillies par l'excellente revue Romaniaia présentent un tableau autrement étendu de l'activité mondiale de l'association et certains éléments d'appréciation plus importants.

On souhaiterait même que le lien de fait qui unit aux Loges les Clubs rotariens et qu'annonçait le titre de l'article, y fût plus nettement établi.

Notre plan, aurait proclamé l'avocat Harris d'après Razony, fût du 10 octobre 1927, exclud presque entièrement tout Credo, pour glorifier l'action!

Et Herman Dons, dans l'Indépendance belge du 9 juin 1927: "La morale rotarienne n'a ni nationalité, ni religion et n'appartient à aucun parti; elle est étonnamment et stoïquement neutre au sens le plus large et le plus hautement bienfaisant du mot."

Enfin, l'avocat Raglietti, dans son livre Le Rotary, p. 74: "Le Rotary joint d'une complète et absolue autonomie, comme programme, pensée et action, en dehors et au-dessus de n'importe quel lien, de n'importe quelle prévention ou préjugé de caractère religieux, politique ou autre. Et de cette autonomie, nous sommes et resterons, les gardiens jaloux."

"Nous voyons par là, conclut la Civiltà, que la philosophie rotarienne met toutes les religions y compris le catholicisme, au même niveau et les considère du même oeil. Le rotarien, quelque foi qu'il professe, doit, comme rotarien, adopter un code de morale qui fait abstraction des prescriptions de toutes les religions positives et se place au-dessus d'elles."

Or, voilà précisément le vice fondamental de toute la Maçonnerie, même anglo-saxonne ou pré-révolutionnaire; elle vise à abolir au moins de fait, la transcendance catholique.

Aussi l'Osservatore romano du 15 février 1928 mettait-il en garde contre l'étrange fraternité égalitaire qui régle, principalement en Amérique, dans la plupart des réunions du Rotary où l'on voit jusqu'à des prêtres catholiques, fanatiques du rotarisme, comme ailleurs du scoutisme, etc. se tutoyer, s'appeler par de nouveaux serments qui se superposent dans leur esprit aux promesses du baptême et à leurs engagements sacerdotaux:

"L'égrégé de paroles et d'action, caractéristique de ces assemblées! Aussi est-il naturel que souvent les prêtres qui y participent en sortent compromis du fait même qu'ils ont dû faire bon visage à de fâcheux propos..."

Nous ne comprenons pas comment des prêtres catholiques aient pu par conséquent donner leur nom à de pareilles sociétés. Nous ne croyons pas, en tout cas, que les y ait autorisés l'autorité ecclésiastique."

Fort bien! Comme la Civiltà cattolica annonce d'ailleurs une suite et promet des pièces justificatives, attendons, pour conclure à notre tour, son prochain article.

et de façon fort imprévue: "Marion, vous avez raison!" Et les vifs applaudissements de l'auditoire allaient peut-être à deux travailleurs de l'esprit à la fois.... E. B. Ottawa, 10 décembre 1928.

Examen de la vue comme dans les Hôpitaux de Paris TELEPHONE: 1401 Ne tardez pas à faire examiner vos yeux pour en connaître l'état.

R.-D. OUELLETTE, O.O.D. Opticien Spécialiste Optométriste



BUREAUX: Montréal, Les Trois-Rivières et Shawinigan Jours de Bureau aux Trois-Rivières, pour l'examen de la vue: VENDREDI et SAMEDI, les autres jours à Shawinigan

L'Assemblée Annuelle de la Banque de Montréal est marquée par d'importants développements

Le capital autorisé augmenté de \$31,175,000 à \$50,000,000 Sincères regrets exprimés de l'absence de Sir Vincent Meredith, président du conseil d'administration -- Sir Charles Gordon préside pour la première fois -- Comité exécutif à être augmenté de trois à cinq membres -- Chaleureuses félicitations au gérant-général et au personnel -- Revue d'une année prospère.

La 111^{ème} assemblée annuelle de la Banque de Montréal, tenue au bureau-chef, a été marquée par des incidents et des développements importants. De sincères regrets furent exprimés au sujet de l'absence de Sir Vincent Meredith, le président du bureau de direction, qui présidait l'assemblée annuelle de la banque depuis tant d'années.

Une déclaration particulièrement importante a été celle d'une augmentation du capital autorisé qui de \$21,175,000 qu'il était est maintenant de \$50,000,000. Le montant qui serait immédiatement émis n'a pas été estimé.

On accorda aussi l'autorité nécessaire pour l'augmentation des membres du comité exécutif et 3 à 5. A une assemblée subséquente, le comité exécutif du bureau d'administration fut nommé et comprend Sir Vincent Meredith Bart., Sir Charles Gordon, G. D. E. H.-R. Drummond, le major général, Hon. S.-C. Mewburn, C. M. G. et E.-W. Beatty, C. R.

Sir Charles Gordon, président de la banque, présidait pour la première fois. Dans son discours, aux actionnaires, voici ce qu'il a dit:

Les affaires continuent à s'améliorer

Le rapport des opérations de l'année indique que nous avons pleinement participé à la prospérité générale. Nos fonds ont été employés en entier, surtout au cours des huit derniers mois, à cause de l'amélioration continue dans le commerce et l'industrie, d'une très abondante récolte dans les provinces des Prairies et de l'état prospère de l'agriculture dans les autres provinces, et aussi des taux plus élevés pour l'argent à vue à New-York. Tout à l'heure je reviendrai plus en détail sur ce dernier point.

Bien que l'agriculture, le commerce et l'industrie aient été plus actifs pendant toute l'année, qu'ils ne l'ont jamais été, on ne saurait dire que les banques en aient souffert une tension financière. Ici, comme aux Etats-Unis, bien des compagnies ont conservé depuis la période de la guerre de fortes réserves financières qui leur servent actuellement de capitaux actifs et d'autres ont émis des valeurs que le public a absorbées, ce qui fait qu'elles sont indépendantes des banques.

Un facteur peut-être plus important encore, c'est que le roulement ou renouvellement des stocks commerciaux a été plus rapide dans le commerce de gros et de détail et que, par conséquent, on n'a pas demandé aux banques de soutenir financièrement des stocks relativement aussi considérables qu'autrefois. Ce changement a été provoqué par les nécessités d'après guerre venant à la suite de la période de dépression mais la raison de sa continuation se trouve dans les améliorations extraordinaires des moyens de transports qui permettent un remplacement beaucoup plus rapide des stocks. Bien que la circulation des automobiles ait eu sa part dans ce changement, je pense que le public ne comprend pas encore combien participe à l'augmentation très grande dans les capacités de nos chemins de fer.

Les bases de la production s'agrandissent

En passant en revue la situation économique du Canada on ne peut s'empêcher d'observer avec quelle rapidité les sources fondamentales de notre richesse nationale augmentent. Comme une grande variété de matières premières existe en même temps que des pouvoirs hydrauliques sur une étendue gigantesque, le Canada a la chance extraordinaire d'un progrès rapide dans tous les domaines et le fait qu'on comprend maintenant ces cocoonnements vient de l'établissement de grandes entreprises fondamentales demandant l'engagement de capitaux considérables et contribuant d'une façon marquée à l'activité générale.

chelle gigantesque, le Canada a la chance extraordinaire d'un progrès rapide dans tous les domaines et le fait qu'on comprend maintenant ces cocoonnements vient de l'établissement de grandes entreprises fondamentales demandant l'engagement de capitaux considérables et contribuant d'une façon marquée à l'activité générale.

Les prêts à demande

Il existe une impression assez répandue que les banques canadiennes ont transporté de forts montants d'argent sur le marché de New-York pour y servir aux prêts à demande. Cela est absolument faux. La politique que poursuit la Banque de Montréal et je crois que ceci s'applique à toutes nos banques, a toujours été de garder à New-York une réserve capitale et des fonds considérables faciles à convertir. Jamais cependant transporterons-nous des fonds à New-York ou à Londres pour être consacrés à la demande de prêts à vue, sans que nous ayons d'abord vu à satisfaire tous les besoins légitimes de notre propre pays. Nos prêts sur le marché de New-York sont moindres qu'ils l'étaient l'an dernier, à pareille date.

Le discours du gérant-général

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général de la Banque de Montréal, faisant la revue des opérations de la banque, disait:

Nos profits nets dépassent ceux de toutes les années depuis la guerre; et acte augmenté est due d'abord aux conditions de haute prospérité du Canada, résultant de fortes demandes de prêts pour des entreprises productives, sans pertes considérables, et de deuxième à nos taux plus élevés d'intérêt obtenus sur cette partie de nos fonds à réalisation rapide placée sur les marchés de New-York et de Londres, nos centres de réserves à l'extérieur du pays.

Une année de prospérité pour le Canada

En général, les affaires au Canada sont meilleures que par le passé. Dès l'ouverture de 1928, plusieurs bonnes récoltes placèrent le pays en voie de prospérité. Cette position s'est améliorée encore cette année par une série d'excellentes récoltes dans les vieilles provinces, lorsque les provinces-prairies dépassèrent de beaucoup leurs records des années précédentes. L'activité dans l'industrie a pris des développements considérables; la construction entre autres a marché à grands pas, il serait infusé de ne pas citer ici l'exploitation de ces actifs naturels, tels que pouvoirs d'eau, les mines et les forêts. Nous avons joui aussi d'une forte augmentation des revenus provenant du tourisme qui commence à compter dans les affaires du pays.

Ces facteurs ont mis de forts montants en circulation, ils ont contribué à augmenter la demande, chez nombre de nos industries et presque quintuplé le salaire des ouvriers depuis la guerre. Dans les deux principales provinces industrielles, Québec et Ontario, la fabrication a atteint un degré sans précédent malgré quelques exceptions dans certaines lignes dues à la concurrence de l'extérieur.

Dans l'Ouest du Canada l'année a été remarquable non seulement par les récoltes abondantes de grains des provinces des Prairies, mais par la diminution du coût par boisseau de grain, due en partie à une température favorable, mais particulièrement à l'économie provenant de l'amélioration toujours constante des instruments aratoires. La diminution de la population rurale dont on parle souvent doit être attribuée en partie à l'emploi

de machines modernes. Ces instruments qui demandent moins de bras et en usage sur les fermes du Canada doublent souvent la capacité de production et améliorent les conditions rurales.

Conditions meilleures dans les provinces maritimes

L'un des développements les plus heureux a été le regain de prospérité dans les Provinces Maritimes. D'anciennes industries commencent à faire de nouvelles affaires; de nouvelles industries très importantes qui s'occupent de pouvoirs d'eau et de produits forestiers s'établissent de jour en jour; de nouveaux colons prennent des terres et les touristes en nombre toujours augmentant s'y rendent pour y passer une agréable villégiature.

Haute importance du commerce du tourisme

Le commerce du tourisme, dont j'ai parlé plus haut, a pris une telle importance depuis quelques années que, d'après les statistiques fédérales, les touristes ont dépensé plus de \$275,000,000 au Canada en 1927. Comme chaque province rapporte que le nombre des touristes a été plus considérable cette année, il faut déduire que le montant de cette source sera plus considérable cette année.

Comparons ce revenu de \$275,000,000 avec d'autres sources de revenus du pays. La valeur des exportations du blé du Canada en 1927 était de \$348,000,000 la production de nos mines, \$245,000,000 le rendement de nos pulperies, \$220,000,000. Il faut se rendre à l'évidence que le commerce du tourisme est pour le pays d'un intérêt de haute importance.

HEROUXVILLE

Décès

M. et Mme Patrice Goulet ont eu la douleur de perdre leur bébé Marie-Alice-Anita. L'inhumation eut lieu dimanche à trois heures. L'enfant était âgée de un mois et demi.

Va et vient

M. Ernest Gagnon, de St-Stanislas, était de passage dans sa famille dimanche dernier. — Mlle Bernadette Baril, institutrice, est allée passer quelques jours dans sa famille à St-Narcisse. — M. et Mme Arthur Martin, de Grand-Mère, étaient en visite chez Mme Xavier Rheault ces jours-ci. — M. et Mme Anselme Fortin et leur bébé Emery, de Grand-Mère, étaient les hôtes de M. Wilfrid Thiffault dimanche. — M. Armand Trépanier, de St-Tite, de passage chez M. Azarias Léveillé. — M. et Mme Arthur Lapointe, leur garçon Marius, et Mme Alvin Bordeleau, sont allés à Shawinigan, lundi dernier.

Ste-Geneviève-De-Batiscan

A une session générale du Conseil municipal de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Batiscan, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi, troisième jour du mois de décembre de l'année mil neuf cent vingt-huit.

Il est proposé par M. le conseiller Alphère Magny, secondé par M. le conseiller Georges Marchand, que ce Conseil regrette le décès de M. Philippe Frigon, conseiller de cette paroisse.

Que M. Philippe Frigon était un conseiller donnant beaucoup de son travail pour les choses municipales et qu'il avait bien mérité de ses co-paroissiens.

Que ce Conseil prie la famille du défunt d'accepter l'expression des plus sincères condoléances.

Que copies des présentes soient envoyées à la famille du défunt et aux journaux pour publication. Adopté.

(Signé) J.-U. St-Arnaud, (Signé) A.-J.-O. Bergeron, Sec.-Trés.

Certifié conforme au livre des délibérations du Conseil municipal de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

SAINT-MAURICE

L'Immaculée-Conception

Toujours la belle fête de l'Immaculée-Conception reste mémorable dans notre paroisse par un cachet tout particulier de ses Offices divins. Dans l'après-midi la belle réception traditionnelle des Enfants de Marie dont le spectacle est toujours si admirable. Comme notre vénérable curé nous l'a si bien démontré dans son allocution aux aspirantes, en leur conseillant de se montrer toujours dignes d'être des vraies Enfants de Marie.

Comme il est imposant surtout pour ces anciennes élèves, de voir cette phalange de jeunes filles formant un blanc cortège, et chantant les gloires de Marie, en venant s'enrôler sous la bannière de la Vierge Immaculée suivie des plus jeunes prenant le beau titre d'Anges gardiens, et enfin les plus petites se vouant au petit Jésus.

Cette touchante cérémonie se clôtura par le chant du "Magnificat" et un salut solennel du très Saint-Sacrement.

Conférence

M. L.-M. Gagnon, de la Maison Dupuis Frère, Limited, de Montréal, donna aux membres du Cercle de Fermières, une conférence des plus substantielles sur divers sujets, entr'autres la Fraternité et l'Union de ses membres.

Une causerie du même genre était donnée à la paroisse à la salle publique dimanche, après la grand-messe, et aux élèves du Pensionnat après les Vêpres.

Naissances

26 novembre—Joseph-Jérôme-Comr'd, enfant de Anselme Loranger et de Béatrice Rivard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Loranger, grands-parents de l'enfant. — 4 déc.—Marie-Suzanne-Mérida, fille de Julien Pruneau et de Louisa Lebrun. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Lebrun. — 9 déc.—Joseph-Roland, enfant de Achille Héroux et de Marie-Rose Gervais. Parrain et marraine: M. et Mme Philias Gervais, grands-parents de l'enfant.

ST-PAULIN

En aide à l'église de St-Paulin

Nous sommes heureux de faire connaître au public les noms des généreux donateurs qui veulent bien nous venir en aide dans l'épreuve où nous sommes. Comme on le sait le désastre fut complet. Tout fut entièrement consumé; mais la Providence veille. Tous les jours de nouveaux noms viennent s'inscrire dans le "Registre des donateurs". Nous commençons aujourd'hui la publication de cette liste:

M. Thomas Bournival, Les Trois-Rivières, 100.00; les Révdes Soeurs de l'Assomption, St-Paulin, 100.00, produit d'une ralle; les Révdes Soeurs de l'Assomption, La Tuque, 25.00; M. Joseph Diamond, père, 25.00; M. Emile Diamond, boucher, 25.00; Mlle Marie-Anna Abran, 15.00; M. Th. Hoult, dentiste, Shawinigan, 5.00; M. Arthème Gélinas, Ste-Flore, 2.50; Mme P. Coulombe, Arth. 2.00; Mme Vve J. Allard, 1.00; Mme Henri Deschêne, 1.00; Mme Honoré Allard, 1.00; Mme Orenne Brodeur, 1.00; Mme R. Bailly, 1.00; Mme E. Vadeboncoeur, 1.00; Mme Freddy Brodeur, 1.00; Mme Nestor Juneau, 1.00; Mlle Marie-Eva Bédard, 1.00; Mlle Noëlla Lessard, Charrette, 6 corporaux, 86.00; Mlle Elisabeth Bergeron, voile d'ostensoir, au filet, 12.00; Mlle Rita-Anna Bergeron, surplus, broderie norvégienne, 20.00; Mlles Yvonne-Thérèse et Simone Vincent, toilette d'autel, \$15.00; Mlle Marie-Anna Abran, coquille de baptême, 2.50; famille Delphis Rivard, bonnet de baptême, 2.00; Ont donné collectivement 2.00; les dames suivantes: F. Rabouin, Alb. Elliott; U. Guimond, C. Lamy, A. Boisclair, J.-B. Elliott, A. Charette, A. Boulanger, A. Diamond.

A suivre

Naissances

M. et Mme Adélar Diamond font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Aurore-Alphonsine-Anita. Parrain: M. Alphonse Allard; marraine: Mlle Aurore Bergeron. Porteuse: Mlle Bernadette Bergeron.

SAINT-LEON

Mlle Yvonne St-Pierre, Mlle Jeannette Brûlé, des Chutes Shawinigan; M. A. Plante et Mlle Laura Plante, de Saint-Paulin, en visite dimanche dernier chez M. Michel Saint-Pierre. MM. Bernard et Zacharie Lesage, de Montréal, en promenade chez leurs parents la semaine dernière.

ST-SEVERE

Va et vient

Mme Wérid Lacerte, Mme Sévère Boisvert, sa fillelette Yolande et son petit garçon Bernard, Mlle Maria Boisvert, sont de passage à Montréal. — M. et Mme Honorat Lamy et leur fillelette Françoise chez MM. Hormidas Lampron et Alide Châiné dimanche dernier. — M. Ephrem Lavergne, de Montréal, est actuellement dans sa famille. — MM. Arthur et Camille Gélinas, sont allés à Ste-Clotilde la semaine dernière assister aux funérailles de Mme Joseph Thisdale.

— MM. Henri Carbonneau et Maurice Châiné des Trois-Rivières, chez des parents et amis dimanche dernier et M. Bruno Héroux chez son père M. Eliscé Héroux.

— M. Amédée Héroux, des Trois-Rivières, est de passage chez M. Eliscé Héroux. — M. Charles Gélinas et Mlle Florette Gélinas, de Montréal, sont chez des parents et amis.

BECANCOUR

Mlle Laurette Rochefort, du Cap-de-la-Madeleine, en promenade chez Mme Onésime Trépanier. — M. le Dr Gaston Blondin de Ste-Angèle-de-Laval, en visite chez son frère M. Joseph Blondin. — M. et Mme Albert Lahaie, de Montréal, en promenade chez M. Benjamin Deshaies.

Mlle Jeannette Gingras est allée passer quelques jours à Montréal, chez sa soeur Mme Nestor Poisson.

Mlle Antoinette Lyonnais, de passage aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

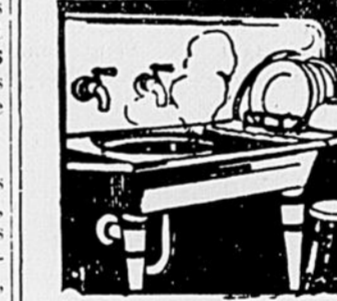
M. Emilien Gingras est venu visiter son père M. Amédée Gingras, dimanche dernier.

Mlle Rachel Gingras, du Cap-de-la-Madeleine, chez son père M. Omer Gingras.

— En visite chez M. Gaspard Côté, Mlles Aline et Marie Côté, des Trois-Rivières.

La beauté de la nature, c'est la louange qu'elle adresse à Dieu. Saint Augustin

Pour Les Grosses Familles



L'article Indispensable.

Votre cuisine sera complète le jour où vous y installerez notre nouvelle émail, double grandeur. Venez le voir et demandez nos prix.

Cyrille Labelle & Cie

10, - Rue Des Forges - 10

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé 31a Des Forges. Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE: Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988-J
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice de Samedi midi à Lundi midi. Propriétés à vendre.

Médecin Tél. 469
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges.
Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre, Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau: 658 Résidence: 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur, traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26a, Des Forges

Chiropraticiens
A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre, Tél. 1913
Shawmigan Falls, 26, 5me Rue, Tél. 725
Grand'Mère, 121 rue St-Jacques, Tél. 407

Tél. 1401
PROTEGEZ VOTRE VUE
Et confiez-en le soin à qui peut en prendre soin.
R.-D. OUELLETTE, O.O.D.
Spécialiste pour la vue
Bureau aux Trois-Rivières: Vendredi et samedi: 148a, rue Notre-Dame.
Les Chutes Shawinigan: Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi.

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 p.m. Maladies des voies urinaires, femmes, de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin Tél: 1170
Dr J.-H. Remington
Des Hôpitaux de New-York
SPECIALISTE pour les Maladies des enfants Opérations de la gorge
Consultations: 2 à 4 et 7 à 8.30 hres
Bureau: 61, rue Ste-Julie

Avocat Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Médecin Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m. A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Lavolette.

Avocats
Robert Trudel Albert Paquin
Trudel & Paquin
Avocats et Procureurs
20, Bonaventure Tél. 61w
Trois-Rivières
Bureau du soir au No 446 St-Maurice chez le Dr Coutu.

Assurances Générales
A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

Avocat Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat et Procureur
142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

REMEDES DES FAMILLES
La Médecine Indienne
Enrg.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2298w

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Avocat Tél. 1059
Rodolphe Beaulac
B.A., L.L.B.
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque de Commerce
Les Trois-Rivières.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges
Tél. 1299-J

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Nous pouvons fournir quoi que ce soit en fait de bois de construction. Soumettez-nous vos spécifications notre meilleure attention vous sera accordée. Nous avons toujours un assortiment complet de toitures BARRETT et nous distribuons la fameuse planche TEN-TEST.
CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES
THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED
253, rue Bellefeuille, Téléphone 1367 Succursales à Shawinigan Falls.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

MONSIEUR HENRI-GEDEON MAILHOT

Né à Saint-Pierre-les-Becquets, il fit son cours au Séminaire de Québec, et ses études de droit à l'Université Laval. Reçu avocat, il vint s'établir aux Trois-Rivières pour y exercer sa profession.

Il fut candidat contre Monsieur Borromée Genest à l'élection ja tielle nécessaire par la résignation de M. Sévère Dumoulin. Il fut battu. Aux élections provinciales de 1871, il eut plus de succès et prit sa revanche contre M. Genest, en lui enlevant son siège. A peine entré au Parlement, M. Mailhot fut appelé à faire partie du premier ministère de M. de Boucherville, comme commissaire des Terres de la Couronne. A cette occasion il obtint sa réélection par acclamation, mais à l'élection générale de 1875, il eut à subir une dure lutte de la part de M. Georges-A. Gouin. Il sortit de cette lutte vainqueur de la joute. C'est à cette occasion que fut fondée aux Trois-Rivières l'Association des Jeunes Conservateurs qui aida puissamment au triomphe de M. Mailhot.

Les fondateurs de cette Association furent: Messieurs N.-L. Duplessis, Arthur Olivier, Edouard Méthot, Joseph Genest, tous avocats. Onésime P. Val, etc... L'élection de M. Genest ayant été contestée, il fut réélu et son mandat et il fut nommé président de la Commission chargée de construire le Chemin du Nord, comme on l'appelait dans les temps.

En 1885, M. Mailhot, accompagné de M. Bourbeau, alors député au Parlement fédéral pour la division Drummond-Arthabaska, fut délégué à Rome, en rapport avec la division du diocèse des Trois-Rivières. C'est pendant son séjour à Rome qu'il fut élu maire de la Cité des Trois-Rivières contre M. P.-E. Panneton. C'est M. Onésime Carignan, que l'on trouvait toujours là, qui dirigeait les partisans de M. Mailhot. La campagne fut menée vigoureusement aussi pour M. Mailhot, par le Journal des Trois-Rivières, dirigé par Messieurs Desjardins.

Monsieur Mailhot ne termina pas son terme d'office, ayant été nommé Juge de la Cour Supérieure, pour le district d'Aylmer. A ce propos, y eut-il échange entre les districts judiciaires des Trois-Rivières et d'Aylmer-Hull? On pourrait le croire, puisque nous voyons Messieurs William McDougall et Henri-Gédéon Mailhot, avocats trifluviens, nommés juges pour Aylmer, tandis que lorsque l'honorable Juge Bourgeois, vint aux Trois-Rivières, pour remplacer l'honorable Juge Polette, il administrait la justice à Aylmer. Mentionnons aussi M. J.-M. McDougall, qui quoique pratiquant à Hull se réclamait toujours de son titre de trifluvien et qui finit par siéger comme juge de la Cour Supérieure à Hull. Enfin, c'est un membre éminent du Barreau de Hull qui administre actuellement la justice aux Trois-Rivières.

Monsieur Mailhot a été juge à Aylmer pendant environ une dizaine d'années, mais ayant perdu la vue, il dut démissionner et il alla terminer ses jours dans sa paroisse natale de Saint-Pierre-les-Becquets. Monsieur Mailhot avait été aussi candidat dans le comté de Nicolet contre Monsieur Gaudet, le père, mais sans succès.

Edmond BLAIS

12 décembre 1928

SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE

Sur la rive nord, en face de cap, la rivière Sainte-Anne se déverse dans le fleuve, comme le Saint-Maurice par trois ouvertures produites par les îles Sainte-Marguerite et Saint-Ignace. Sur la rive gauche de cette rivière, à la hauteur de la pointe intérieure de cette dernière île, nous apercevons le village de Sainte-Anne-de-la-Péradé, gracieusement adossé à un joli coteau, avant-garde des Laurentides. L'île du Large ou Sainte-Anne sur laquelle se voient encore les ruines d'un moulin datant de 1677 les îles, des Plaines, du Sable et autres venant s'ajouter aux deux déjà nommées, déposent à ses pieds une magnifique parure aux couleurs d'émeraude. Ses canaux, ses ponts ses rues ombreuses, sa belle et grande église en font une des plus belles paroisses de la région.

Champlain avait donné le nom de Sainte-Marie à ce coin enchanteur du Canada. Plus tard notre Mère bien-aimée céda à la sienne la rivière et la paroisse, ne se réservant que le petit fief voisin de Sainte-Marie.

Nous nous souvenons que l'héroïne de Verchères était devenue en 1706, châtelaine de Sainte-Anne-de-la-Péradé. Nous la retrouvons, ici, maître d'un manoir si agréablement situé sur la pointe formée par la rivière de Sainte-Anne et le Saint-Laurent, à l'ombre d'arbres séculaires et en face du grandiose panorama de la rive sud, ornée du pittoresque village de Saint-Pierre-les-Becquets. La prospérité règne dans le domaine; de petits anges sont venus animer et réjouir le foyer, tout semble devoir respirer le bonheur, mais cette plante exotique languit souvent, là, comme partout ici-bas: la santé chancelante de M. de la Naudière ne permet qu'à de rares intervalles, d'en respirer le doux parfum. Pourtant "Madelon" suffit à tout, nous la rencontrons à Québec faisant rendre justice devant les tribunaux à son mari; s'occupant de la construction d'une nouvelle église à Sainte-Anne; défendant entre temps son mari contre deux furieux Abénaquis. Ils avaient réussi à s'introduire dans la maison, en grissant la porte, armés, l'un d'une hache, l'autre,

d'un casse-tête. M. de la Péradé, en se jetant à coups perdus sur le premier, avait pu éviter un coup de hache, mais il allait succomber sous le tomahawk, lorsque madame de la Péradé s'élança, arracha le casse-tête et avec son arme étend le sauvage à ses pieds. Elle allait voler à l'aide de son mari lorsqu'elle fut saisie par quatre sauvagesses, dont une la prit par la gorge, l'autre par les cheveux, pendant que leurs compagnes s'efforçaient de la jeter dans le feu. Heureusement que son fils Tariou, âgé de douze ans, survint, prit ce qui lui tomba sous la main et frappa si bien sur la tête et les bras des sauvagesses qu'elles lâchèrent prise. Celles-ci se tournèrent alors contre M. de la Naudière, qui allait casser la tête du malheureux qui l'avait manqué, mais madame de la Naudière intervint; se voyant maîtresse de la situation, par l'arrivée d'un homme résolu, qui survint fort à propos, elle fit grâce à tous ces malheureux tremblant et implorant la vie.

Notre Jeanne d'Arc canadienne devait une troisième fois sauver la vie de son mari; mais cédon la plume à Mlle Marguerite de la Naudière petite fille de notre héroïne, et tante de l'honorable juge Baby morte à Québec, le 17 novembre 1856, à l'âge de 81 ans elle va nous raconter elle-même, cet épisode de la vie de sa grand-mère.

"Les Iroquois qui ne pardonnent rien, leur avaient juré une grande haine, à raison des affronts, que l'un et l'autre (M. et Mme de la Naudière) leur avaient infligés. Aussi, ne laissaient-ils jamais, chaque fois qu'ils passaient à Sainte-Anne-de-la-Péradé, de leur donner quelques marques de leur ressentiment. Un jour, croyant sans doute, que M. de la Naudière était absent ou qu'elle pourrait tomber à l'improviste, une forte bande de ces cruels sauvages se présente au manoir seigneurial, au coucher du soleil, dans le mois de septembre, avec l'intention évidente de faire un mauvais parti à ses habitants.

M. de la Naudière, retenu au lit par un mal aigu et dangereux, un vieillard de quatre-vingts ans, une jeune

servante de seize printemps à peine et la dame de céans en étaient les seuls occupants dans le moment. Tous les canots soigneusement cachés dans les joncs le chef et trois de ses sanguinaires compagnons se dirigent en courant vers la maison, tandis que les autres s'empresent de se tapir derrière les arbres attendant soigneusement le dénouement de leur trame.

"Madelon de Verchères, bien heureusement, vit venir ces misérables, et connaissant parfaitement leurs roueries, s'empressa de fermer la porte du logis, de la barricader du mieux possible, pendant que la jeune fille, sur ses ordres, lui apporta et plaça à ses côtés les deux seuls fusils à leur disposition, les serviteurs absents ayant emporté les autres.

"Ainsi préparée, elle attend de pied ferme, bien décidée à ne pas les laisser entrer dans la place, si c'est possible.

"A peine le chef et les siens étaient-ils parvenus au haut du large perron qui ornait la maison, que sans attendre aucune interpellation de leur part, elle leur demanda dans leur langue, qu'elle connaissait bien ce qu'ils voulaient.

"Le chef, un peu surpris de se voir apostropher de la sorte par une femme, s'empressa de lui répondre doucement qu'il avait affaire à M. de la Naudière et devait lui communiquer des choses de grande importance, ajoutant que lui et ses compagnons avaient faim et soif et qu'ils savaient M. de la Naudière assez généreux pour les recevoir et surtout leur faire distribuer un peu d'eau ede feu".

"D'une voix ferme qui ne traduisait rien la crainte, elle répond aussitôt que son mari est trop occupé dans le moment pour les recevoir, et qu'ils font bien mieux de porter leurs pas ailleurs.

"Convaincu alors qu'il n'avait affaire qu'une femme, ce rusé sauvage après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec les autres auprès de lui, élevant tout à coup le ton lui dit avec insolence, d'avoir à lui ouvrir immédiatement, sans quoi il allait se frayer un passage lui-même, ajoutant: "Nous sommes les maîtres ici, puisque ton mari n'y est pas."

"Cette femme courageuse savait à n'en pas douter, le sort terrible qui leur était réservé à tous dans le cas où ces barbares effectueraient leur entrée. Son mari, témoin auriculaire de ce qui se passe ne peut pas cependant lui venir en aide. Que faire? Elle implore Dieu, remonte son courage, et leur fait savoir qu'elle ne peut plus énergiquement que la porte allait leur rester fermée au nez, et que s'ils ne déguerrieraient pas au plus vite, elle prendrait les moyens, à l'instant même, de les faire éconduire!

"Pleins de colère, et sentant qu'ils ne pourraient réussir dans leur affreux dessein qu'en employant la force au lieu de l'astuce, ils se mirent en voie d'y avoir recours. Tout d'abord il tentèrent d'enfoncer la porte, mais ne parvinrent qu'à l'ébranler quelque peu seulement. Rebutés ici, ils descendirent précipitamment le perron en poussant des cris terribles et s'élançant vers une des fenêtres par laquelle ils comptent bien pénétrer à l'intérieur. Tous ensemble, ils déchargent leurs fusils dans la maison. Les carreaux volent en éclats et les balles et le plomb vont se loger dans les soliveaux et les cloisons. Ne donnant pas le temps à ses assaillants de s'assurer de leur feu, prompt comme l'éclair, armée de ses deux fusils, Madame de la Naudière se jette dans l'embrasure de la croisée et les tire successivement sur deux des sauvages, qui surpris de se voir rendre leur feu d'une manière si imprévue, crurent qu'en effet, ils allaient avoir à rencontrer forte partie; ils hésitent, puis lâchent pied, emportant un des leurs légèrement blessé à la jambe.

(à suivre)

"L'amour-propre est un ballon gonflé de vent, dont il sort des tempêtes, quand on lui fait une piqûre."
—Voltaire

Nous faisons profession de mépriser nos amours passés, quelle ingratitude, c'est à elles seules que nous devons une manière d'aimer plus exacerbée, et, surtout, la conscience de l'excellence de notre amour actuel.

LA REVUE MODERNE

La Revue Moderne qui se détaille maintenant à 15 sous, rencontre de plus en plus l'encouragement du public. Le dernier numéro eut un franc succès. Les directeurs de cette publication se doivent de faire de mieux en mieux. Aussi le numéro de décembre est-il de plus intéressants. Voici, entre autres choses, ce qu'il offre à ses nombreux lecteurs: Une page inédite "Sous le Tipi, la Nuit de Paul Coze," l'un des chefs du scoutisme de France et qui est venu passer plusieurs mois parmi les Indiens de l'Ouest, en vue d'un livre à écrire sur les moeurs et leur histoire; une page "De l'art et des artistes," due à la plume de notre sculpteur bien connu Henri Hébert; Deux poèmes inédits de Mlle "Jovette-Alice Bernier: "Choris et Adhémar, nouvelle de Mlle Marie-Rose Turcot; "La vie artistique et littéraire," un compte-rendu des événements de la vie intellectuelle de plusieurs noms, dont ceux de Henri d'Arles, Henri Dombrowski, Jean-Chs. Harvey, Octave Pelletier, Henry Girard; un article de fond sur le "Cinéma, par Robert Choquette, directeur de littéraires de la REVUE. Le roman, "Mes enfants et Moi" est des plus piquants; on le doit à la plume spirituelle de Jérôme K. Jérôme, l'un des plus intéressants écrivains de l'Angleterre contemporaine. Puis une suite de "Belle et sa fille", roman à suivre et des articles de toute nature à l'intérêt des dames: modes, recettes, travaux à l'aiguille, conseils pour la beauté... etc.

Comme on le voit la revue Moderne fait de réels efforts et ceux qui doutent de la possibilité d'avoir au Canada une publication à la fois sérieuse et agréable n'ont qu'à se procurer le numéro de décembre de LA REVUE MODERNE. Cur tous renseignements, s'adresser à 320 rue Notre-Dame Est, Montréal.

La bêtise se met au premier rang pour être vue, l'intelligence en arrière, pour voir.
Princesse de Wied

TERRE A VENDRE: — 120 arpents, bien bâtie en neuf, sur la route nationale, voisine de l'école, eau en abondance, 2 sucreries. Bonnes conditions. Cause de vente: manque de main-d'oeuvre. S'adresser à M. Antoine Fréchette, Maskinongé, P.Q.

13-20

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de Lucien Allard, cultivateur, paroisse St-Grégoire, comté de Nicolet, P.Q., cédant-autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Lucien Allard, cultivateur de la paroisse St-Grégoire, comté de Nicolet, a le deuxième jour de décembre courant (1928) fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que Monsieur J.-A.

Pour Son Cadeau des FÊTES CIGARES BOSTON empaquetés spécialement pour l'occasion



Provencher, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, au bureau du Séquestre, le samedi, vingt-deuxième jour de décembre courant (1928), à onze heures de l'avant-midi.

Pour vous donner le droit de voter à la dite assemblée, il est nécessaire que la preuve de votre créance, ainsi que la ou les procurations dont on voudra faire usage, me soient remises avant la date de l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation vous donnant le droit de figurer à titre de créancier, la preuve de telle réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours du présent avis, car dès l'expiration des délais fixés par le paragraphe 8 de l'article 37 de la loi de faillite, le produit de l'actif du débiteur sera distribué, entre les ayant droit, ne tenant compte que des réclamations dûment produites suivant la loi.

Daté à Nicolet, ce 12 décembre 1928.

Henri-R. Dufresne, Gardien

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de Onésime Perron, cultivateur, de la paroisse de Saint-Tite, comté de Champlain, cédant-autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Onésime Perron, cultivateur, de la paroisse de Saint-Tite, a, le 10ème jour de décembre 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adéard Provencher, Séquestre-Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue aux Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adéard Provencher, le Séquestre-Officiel, le 22ème jour de décembre 1928, à onze heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayant droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 12ème jour de décembre 1928.

Henri Bisson, Gardien. Bureau: 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, P.Q.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que LA MAISON STECLAIRE, L.T.E.E., corporation ayant sa place d'affaires en la cité des Trois-Rivières, s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi amendant sa charte d'incorporation à elle accordée par son Excellence Le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Charles Fitzpatrick, le 7 juin 1919, et pour en obtenir tous les droits, pouvoirs et privilèges des corporations qui ont une fin spirituelle, religieuse, éducationnelle charitable et de bienfaisance, et notamment:

Le changer et de son nom en celui de "LA FRATERNITE DU TIERS-ORDRE DE ST-FRANCOIS D'ASSISE DU DIOCESE DES TROIS-RIVIERES".

Le droit d'acquérir, louer, aliéner, emprunter, hypothéquer, agir et contracter de toute manière, pourvu qu'elle ne fasse rien d'incompatible avec la règle du Tiers-Ordre et les lois de la Province de Québec.

Le droit de fonder, établir et soutenir ou aider à établir et soutenir en tout lieu dans cette Province, des Associations, Institutions, fonds et fiducies de nature à profiter à ses membres du "Tiers-Ordre", à leurs alliés, et à toutes personnes quelconques particulièrement aux jeunes filles ouvrières.

Le droit de fonder et d'établir en se conformant aux formalités requises et aux conditions exigées par la loi et les règlements du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, des hospices, hôpitaux, dispensaires pouvant être utiles aux membres du "Tiers-Ordre" aux personnes qui leur sont alliées et au public en général.

Le droit de souscrire ou garantir des fonds pour des fins de charité ou de bienfaisance.

Le droit d'ériger toutes constructions propres ou utiles à ces fins.

La ratification par la Législature d'une Résolution du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, et une autre de la Commission Scolaire des Trois-Rivières, exemptant la dite Corporation de toutes taxes municipales scolaires sur ses biens meubles et immeubles présents et à venir, aux conditions y mentionnées.

Trois-Rivières, 11 décembre 1928.

Pour la Pétitionnaire, J.-A. Trudel, agent. 13-20-27-3

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que les Religieuses Carmélites dont le but est de se livrer en commun aux oeuvres de piété, de miséricorde et de charité que peut comporter la vie contemplative et les règles et règlements de leur ordre, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi les incorporant sous le nom de MONIALES CARMÉLITES, et leur conférant, en la Province de Québec, tous les droits, pouvoirs et privilèges conformes à leur ordre ainsi que tous les droits, pouvoirs et privilèges des corporations ayant une fin spirituelle, religieuse, morale et civile.

Trois-Rivières, 10 décembre 1928.

Pour les Pétitionnaires, J.-A. Trudel, agent. 13 20 27 3

La bonne Mme Monika mène son fils à la messe, pour la première fois. L'enfant s'ennuie, s'agite, pousse des cris.

—Tais-toi, lui dit la mère; à l'église, on doit se taire.

—Alors, répond l'enfant, pourquoi y en a-t-il qui chantent, là-bas, au fond?

"Je n'ai jamais aimé que toi", doit s'entendre: de la façon dont je ressens l'amour aujourd'hui.

LE TEMPS DES BONS PLATS

Les friandises d'été sont disparues, il faut revenir à des choses plus substantielles. Faites provisions de toutes ces bonnes choses chez

Uldéric Carignan
Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux, Phone 122-1749

Téléphone Bureau: 569 Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Quel Bon Coup!

Dow

Old Stock Ale
Mûrie à Point



Prime par la Force et par la Qualité!

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

La fréquentation scolaire est de 97% à Grand'Mère. Un rapport de M. l'Inspecteur A.-L. Auger

Nous donnons ci-dessous un extrait du récent rapport de la visite d'inspection des écoles de Grand'Mère fait par M. l'Inspecteur Alp.-L. Auger et présenté devant MM. les commissaires pour considération lors d'une dernière assemblée de la commission. Comme ce rapport renferme des choses intéressantes sur les sujets d'éducation, nous avons cru intéressant nos lecteurs en leur en donnant les grandes lignes:

Dans vos écoles les matières du Cours d'études sont bien enseignées par des professeurs compétents qui n'ont paru bien dévoués dans l'exercice de leurs fonctions. Les livres de classe en usage sont approuvés.

Les tableaux de l'emploi du temps donnent satisfaction.

Le classement des élèves est bien fait.

Les débuts de l'année scolaire permettent d'augurer d'excellents progrès futurs.

Sur l'état des maisons d'écoles

L'agrandissement de l'école no 2 (Externat des jeunes filles) mérite d'être signalé. Désormais par cette construction nouvelle, la centralisation scolaire deviendra un fait accompli à Grand'Mère. Je crois noter aussi que l'école no 2 (Académie du Sacré-Coeur) subit actuellement d'importantes améliorations afin de pouvoir répondre aux besoins des jeunes garçons de votre municipalité.

Au sujet de cette grande école qui ne soit permis d'attirer votre attention sur l'état actuel des lieux d'aisance et des ventilateurs des salles de classe, savoir: L'état des urinoires, par manque d'eau est devenu un danger permanent au point de vue hygiénique. Les ventilateurs établis dans les classes de la vieille bâtisse ne seraient d'aucune utilité parce que l'aération de ces classes doit être faite par les fenêtres. En conséquence je crois qu'il serait opportun d'étudier ces deux questions et de faire exécuter les améliorations nécessaires aux urinoires, pour en assurer leur bon fonctionnement et aux ventilateurs de la vieille bâtisse pour qu'ils puissent bien aérer les salles de classe de cette partie de l'école No 2.

Conformément à la loi, je suggère que le recensement des enfants soit fait au mois de janvier, chaque année. En conséquence, je crois que l'inspecteur de la commission Mlle Héroux, ne devrait visiter les écoles qu'un fois par semaine, au mois de janvier, pour qu'elle puisse consacrer les autres jours au recensement des enfants. Le recensement doit comprendre tous les garçons et toutes les filles de Grand'Mère de 5 à 17 ans, fréquentant ou non les écoles.

Les écoles catholiques de Grand'Mère sous le contrôle de la commission scolaire sont fréquentées par 1704 élèves, répartis comme suit: Ecole No 1 (Externat des filles) 611 élèves, Ecole No 2 (Collège) 173 élèves, Ecole No 3 (rue St-Maurice) 35 élèves et Ecole No 6 (St-Joseph) 36 élèves.

Quant à la présence moyenne de tous ces élèves, elle est excellente puisqu'elle représente 97%.

EUCHRE QUI OBTIENT UN GRAND SUCCES A GRAND'MERE

Recettes de \$1,118.80

Le grand Euchre organisé par M. l'abbé N. Deschênes, curé de la paroisse de St-Jean-Baptiste, au bénéfice de son église et qui eut lieu récemment au Manège des Zouaves a remporté un succès qui dépasse toutes espérances. En effet, les organisateurs ont recueilli dans cette soirée, avec le bénéfice des billets de raffle, vendus, une recette totale de \$1,118.80, ce qui constitue un véritable record pour un euchre à Grand'Mère, à date.

Les dames patronnesses de l'organisation étaient Mmes Edouard Boisvert et Zéphyr Bordeleau. Et quatre candidates du concours de popularité accumulèrent chacune les recettes suivantes: Mlle Simonne Lavergne, 354.80; Mlle Alice Deschênes, 215.00; Mlle Florence Villemure, 108.05; et Mlle Marie-Anne Desrosiers, 92.30.

Il y avait huit candidates pour le concours de "poupées" et chacune de ces candidates ramassèrent comme suit: Mlles Edith Matteau 18.75; Liliane Dorais, 12.60; Yvonne Lavoie, 9.15; Monique Lavergne, 8.40; Marie-Rose Pellerin, 6.30; Noëlla Lahaie, 5.60; Juliette Boudard, 3.25; et Juliette Berthiaume, 2.05.

Le grand tirage des pièces d'or a

donné les résultats suivants: le 2,00 gagné par Mlle Swift des chutes Shawinigan, le 10,00 gagné par M. Joseph Trépanier, des Chutes Shawinigan; le 5,00 gagné par Dr Emile Venes et le 2,50 gagné par Mlle Malvina Desaulniers, de Grand'Mère.

Durant toute la soirée, il y eut exécution d'un joli programme de musique exécuté par l'Orchestre des Zouaves, sous la conduite de M. F. Larue.

De magnifiques cadeaux furent distribués aux vainqueurs des cartes comme suit:

Prix des Messieurs: 1er prix, don de M. J.-Alphida Crête, gagné par M. Isate Villemure; 2e prix, don de M. Olivier Normandin, gagné par M. Charles Lavallée; 3e prix, don d'une paroissienne, gagné par M. Louis Morel; 4e prix, don de A. & F. Gélinas, gagné par Charles-Ed. Bourbeau; 5e prix, don de M. Arthur Thibault, gagné par M. T. Champagne; 6e prix, don de M. Willie Sawyer, gagné par M. Flavien Jacques; 7e prix, don de M. Thos Lavergne, gagné par M. Hervé Garceau; 8e prix, don de M. Elzéar Giguac, gagné par M. Aloh. Langlois; 9e prix, don de M. Lionel Matteau, gagné par M. Wilbray Pellerin; 10e prix, don de M. Arsène Boisvert, gagné par M. H. Sansfaçon.

Prix des dames: 1er prix, don de M. H. Boisvert, gagné par Mlle Alice Gervais; 2e prix, don de Mme Ernest Lemay, gagné par Mme Arthur Arseneault; 3e prix, don d'une paroissienne, gagné par Mme Gaudias Foster; 4e prix, don de M. Amédée Roy, gagné par Mme Georges Prince; 5e prix, don de M. Edmond Laforme, gagné par Mme Alfred Garceau; 6e prix, don de M. Albert Houle, gagné par Mme Os. Demers; 7e prix, don de M. Arsène Berthiaume, gagné par Mme L. l'Heureux; 8e prix, don de M. Frs de S. Latour, gagné par Mlle Corinne Larivée; 9e prix, don de M. Zéph. Lambert, gagné par Mlle Alice Clément; 10e prix, don de M. Nan. Papillon, gagné par Mlle Germaine Deschênes; 11e prix, don de M. Hermann Bruneau, gagné par Mlle Etienne Maiseuve.

Prix de présence: Les gagnants des prix de présence furent: Mlle Florida Villemure, M. Nestor Boudard, Mlle Amanda Dupont, M. Joseph Payette, Mlle Florine Lafond, M. Arthur Arseneault, MM. Alfred Pratte, Omer Carle, Mlle Josette Leblanc, M. E. Lemieux, MM. Chs Lord, Léonard Gauthier, Elzéar Blais, Raoul Lord, Elzéar Giguac, Ernest Courteau, Hermann Bruneau, Arthur Morin, Raymond Lafrenière, Emery Soucy, Mme Gaudias Foster, Mlles Juliette Mailleux, Annie White, Anna De haies, MM. Alfred Garceau, Félicien Landry, Aimé Clément, Mlle Yvonne Matteau, M. Sévère Desaulniers, Mlle Gertrude Côté, Mme H. Boucher, Mlle Yvonne Chainé, MM. Alphonse Huard, Robert Pinard, Wilfrid Lacroix, Mlles Germaine Maurais, Bernadette Lacourse, M. Pierre Mailloux, Mme Zéphyr Bordeleau, MM. Eugène Boucher, Aimé Normandin, Mme Eastache Baribeault, Mlle Gratia Houde, Mme Alf. St-Laurent, Mlle Priscille Gauthier, M. Thomas Lesieur, Mlle Antoinette Desrochers, M. Didime Boisvert, Mme Edouard Boisvert, M. Henri Sinclair, M. Henri Mélançon, Mlle Alice Gervais, Mlle Blanche Corriveau.

Les donateurs de ces cadeaux furent: M. Antonio Gosselin, M. Ferdinand Milot, MM. Félicien Landry, Alfred Lacombe, Origène Lavergne, J.-A. Robert, Phil. Caron, Louis-A. Côté, Emile Boisvert, Arsène Langevin, Ovide Bourassa, Mlle Marie-Anne Dupont, MM. Philippe Hanna, Roméo Boisvert, Mlle A. Leduc, MM. Alcide Béanger, Donat Villemure, Nazaire Ricard, Dr J.-O.-H. Ricard, Dr J.-C.-Avila Ricard, Gonzague Lavergne, Alfred Gélinas, Athanaé Boisvert, Alfred Garceau, Alfred Pratte, J.-H.-A. Bernard, Alphonse Huard, Mme A. Lemay, don d'une paroissienne, La Maison Louis, Marcus Hanna, Henri Houle, Alfred St-Hilaire, Arthur Boisvert, Joseph Bourbeau, Napoléon Lemay, Pierre Mailloux, Joseph Dufault, F.-X. Côté, Sévère Lesieur, Mme O. Branchaud, M. Thos. Lesieur, Dr J.-Ed. Guibord, M. Adolphe Allard, Mme J.-H. Larue, M. Arthur Leclerc, M. Joseph-A. Marcotte, M. Sévère Villemure, M. Nazaire Deschênes—Les cadeaux spécialement distribués aux organisatrices, candidates furent gagnés comme suit:

Mme Edouard Boisvert, don de M. Henri Sansfaçon; Mme Zéphyr Bordeleau, don de M. William Guinard; Mlles Simonne Lavergne, don de M. Edmond Ricard; Alice Deschênes, don de M. Rosario Prince; Mlle Florence Villemure, don de M. Hector Matteau; Marie-Anne Desrosiers, don de M. Wilbrod Garceau.

A la raffe

A la raffe les cadeaux furent gagnés comme suit: M. Lionel Laviolette, don de M. Eugène Jacques; M. Alcide Lafond, don de Mlle Exaudina Vincent; M. Eugène Bellemare, don de la Pharmacie Alf. Ferron; M. Omer Carle, 5,00 en or, gagné par M. Albert Houle. Les autres gagnants furent M. Eugène Jacques, M. Willie Mailloux, Mme Nérée Lambert, M. Edouard Boisvert, Mme Ed. Coulombe, M. l'abbé H. Deschênes, M. J.-Alphida Crête, M. Antonio Gosselin, M. J.-A. Paquin, Mlle Gabrielle Deshaies, M. Joseph Borgia, M. Arthur Dufresne, M. Médéric St-Arneault, M. J.-E. Lemieux, Mme Albert Houle, Mlle Anna Deshaies, M. Trellé Champagne, M. Arthur Dufresne, M. Onésime Carle, M. Léo Dugal, M. Didime Boisvert, M. Arthur Houle, M. Ferdinand Bourbeau, M. Georges St-Arneault, M. Art. Jacques, M. Thos Lesieur, M. Eug. Houle, M. Lucien Deslauriers, M. Rosario Prince, Mme Alf. Garceau, M. Albert Houle, M. Joseph Deschênes, M. E. Brunelle, M. Omer Clermont, M. Elzéar Blais, Mlle Lucille Maurais, M. Alf. St-Hilaire.

Ces cadeaux gagnés à la raffe furent donnés par les personnes suivantes: M. Hector Bourassa, M. Donat Allard, Roy & Nicole, M. Olivier Normandin, M. Zéphyr Bordeleau, Mlle Marguerite Papillon, M. Napoléon Papillon, M. Philippe Caron, M. J.-A. Grenier, M. J.-Alphida Crête, M. M. St-Pierre, Mme W. Paquet, Mme Arthur Jacques, M. Jos.-G. Neault, Mme Alfred Boisvert, Mme Mathias Marineau, Mlle Alda Vincent, les Institutrices de l'École de St-Jean-Baptiste: M. Louis-P. Poulfin, M. Alf. Berthiaume, Mme Méd. Pichette, M. Hormidas Deschamps, M. Raoul Lord, M. Léonard Denoncourt, Mme Napoléon Papillon, M. A. Girardin, M. Rosario Prince, M. Sinai Normandin, M. l'abbé H. Deschênes, M. Lucien Deslauriers, M. Hormidas Leclerc, Le Bien Public des Trois-Rivières: M. Joseph Matteau, M. Didime Boisvert, M. Dosithe Leduc, M. Donat Boisvert, M. G.-A. Gruninger, M. Léo Dugal, Mme Arthur Houle, M. Isate Villemure, Mme W. Paquet, M. Joseph Deshaies, M. Wilbrod Dorais, MM. Edouard Boisvert, Eugène Raiche, Joseph Paquin, Dr Emile Venes, Cécile Laquerre, Evariste Ricard, Edouard Denoncourt, Charles Ga-

gnon, Joseph Gagnon, Isidore Paquin, le Notaire J. Dostaler, Sévère Gélinas, Isate Jauron, Eugène Pellerin, MM. Ferdinand Leclerc, Lucien Garceau, Flavien Jacques et Irénée Lahaie.

Il convient de féliciter M. l'abbé Deschênes, de même que les Dames organisatrices, les candidates du concours de popularité et les jeunes demoiselles du concours des poupées pour les succès remportés à ce grand Euchre annuel. En toute justice, nous devons aussi des félicitations et des remerciements aux paroissiens de St-Jean-Baptiste et à toute la population de Grand'Mère qui ont donné si généreusement pour faire de ce Euchre un franc succès et aider de leurs deniers au soutien de notre paroisse-soeur.

Art Culinaire

Nettoyage des éponges

Mettez, dans un litre d'eau à 50 degrés de chaleur une once de carbonate de soude. Si les éponges ne sont pas trop sales, ajoutez à cette solution quelques gouttes d'ammoniaque. Pour les éponges neuves, battez-les d'abord afin d'enlever tout le sable qui s'y trouve. Ensuite, faites-les tremper pendant 24 heures dans de l'eau et du lait. Ainsi, votre éponge sera douce et sans odeur.

Limonade mousseuse

Un citron, 5 pintes d'eau, une livre de sucre, un verre à liqueur de vinaigre, un tonnelet. Introduisez le citron en morceaux dans le tonnelet, ajoutez le sucre, le vinaigre, l'eau. Remuez-en le contenu deux fois par jour; au bout de huit jours, mettez en bouteilles; bouchez hermétiquement et ficelez les bouchons; couchez d'abord les bouteilles, puis mettez les debout si la pression devient trop forte.

Conservation des tomates en purée

Otez les queues de belles tomates, bien mûres, rompez-les en plusieurs morceaux, mettez-les dans une bassine et faites cuire en tournant, pour empêcher qu'elles ne s'attachent, environ trente minutes. Passez au tamis en écrasant la pulpe avec le pilon.

Emplissez de cette purée des

petites bouteilles ou des flacons de la contenance d'un quart de litre; bouchez hermétiquement et retenez le bouchon au moyen d'un fil de fer.

Mettez chaque bouteille ainsi préparée dans un sac (les vieux bas conviennent pour cet usage) ou entourez-les de foin; placez toutes les bouteilles debout dans un chan-

dron rempli d'eau froide, mais seulement jusqu'au goulot de bottelles; gardez-les du choc qui pourrait se produire en y mettant du foin comme pour l'emballage; faites cuire 25 minutes. Ne retirez les bouteilles que froides, sous peine de les casser; enlevez ensuite les bouchons pour les mettre mieux à l'abri de l'air.

L'amour nous aide à triompher de la vanité et de l'intérêt, mais quel sentiment nous aidera à triompher de l'amour?

En amour, les espoirs débordent les probabilités. Exemple: Je voudrais, ma chérie que tu n'aies jamais aimé que moi.

Le Winterfront AUTOMATIQUE Pines

vous donnera du service pendant des années

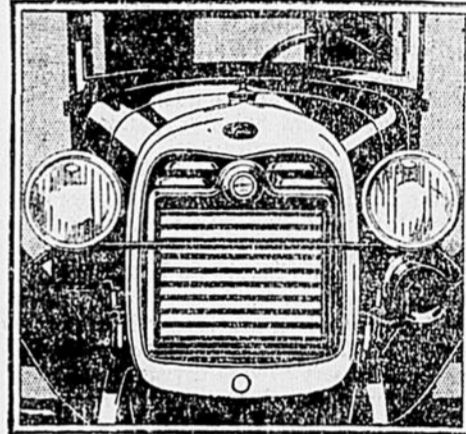


Illustration d'un Ford muni d'un Winterfront Automatique Pines

La protection automatique du moteur sur ces autos vous dicte la protection automatique du moteur de votre auto
Hupmobile 8 Chrysler 75 et 80
Dodge Senior Six Cadillac
La Salle Lincoln Pierce-Arrow

QUAND vous placez un Winterfront Automatique Pines à votre auto, vous le faites avec la garantie du fabricant qu'il vous donnera des années de service.

Une récente enquête d'envergure nationale parmi les propriétaires de Winterfront a révélé qu'un grand nombre de ces volets-jalousies qui ont été en usage depuis 5 à 10 ans donnent encore un service satisfaisant.

La protection automatique du moteur est la seule méthode sûre de préserver votre moteur contre le froid. Le Winterfront Pines est le seul volet-jalousie automatique pour radiateur sur le marché. Pour être certain d'avoir cette méthode que l'industrie de l'automobile a préconisée—exigez-le en mentionnant son nom.

WINTERFRONT—il est automatique

Delisle Auto Accessories

13, rue St-Antoine,

Les Trois-Rivières

Revue d'actualité Frontenac

par F. Messopier.



De quoi vous intéresser

Frontenac Export Ale



LE GOIN DES DAMES



LES COMMIS DE MAGASINS

«Madame, On vous écrit bien des lettres, mais je n'ai pas vu que vous en ayez reçu encore des jeunes filles qui passent leur vie derrière un comptoir, à sourire aux clients et à chahuter d'un patron plus ou moins exigeant.

Nous n'avons pas l'habitude de faire grand bruit dans l'univers, mais, à cette époque de l'année, nous sommes des personnages en vedette et surtout, très affairés, à partir de neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Il conviendrait peut-être que l'on parle de nous, dans les journaux, puisque les gens qui ont, ou qui désirent se donner une certaine importance voient leurs noms afficher dans les quotidiens de grande ou de petite autorité. L'essentiel, semble-t-il, c'est de faire parler de soi...

Tout le monde nous connaît, et, quand l'on a déclaré: «C'est un commis de magasin» on se croit bien renseigné, et l'on pense que l'on a tout dit.

Debouts, en ce temps des fêtes pendant quatorze heures par jour, derrière un comptoir, souriant aux belles dames et aux messieurs jolies, aux fortunées et à celles dont la bourse est moins rondelette, (ces dernières ne sont pas toujours les plus exigeantes), nous plions aux volontés, aux curiosités, aux caprices, j'allais dire aux tyrannies de tout le monde, et j'aurais eu raison dans certains cas, nous sommes les commis de magasins.

Du magasin à quinze sous, de la maison d'un peu plus d'importance, jusqu'au ronflant établissement à rayons, où la rumeur de la foule bigarrée et bruyante s'élève pendant tout le jour en un long défilé d'emplètes, d'échanges, d'hésitations, où il faut choisir pour celle «qui ne sait pas» ou qui venait simplement «pour se faire une idée», toutes nous nous valons, ayant le même courage et la même courtoisie. Et dans notre sourire, vers cinq heures du soir, regardez bien, vous qui savez observer, vous découvrirez la même lassitude désirant se dérober, mais n'y parvenant pas toujours. La vie nous commande le travail, et toutes, nous travaillons pour vivre.

A nous qui ne cessons d'envelopper les étrennes pour tant d'acheteurs et d'acheteuses, ne conviendrait-il pas, Louise, que l'on songeât un peu à nous en offrant?...

Oh! nous ne serions pas exigeantes, et si le public voulait se donner la peine de réfléchir un moment, il se trouverait facilement notre débiteur. Puis, laissant de côté l'égoïsme qui oublie le bien-être des autres, et devenant raisonnable, sans doute libérerait-il les dernières heures de la veille de Noël et du Jour de l'An, en s'appliquant à faire tous ses achats de bonne heure.

Tout le monde y gagnerait d'ailleurs, car le choix est en ce moment le plus complet. Les clients épargneraient leur temps, nous ne serions pas surchargées de travail, et les étrennes choisies moins à la hâte, moins fiévreusement seraient aussi, peut-être plus appropriées au goût de celui ou celle à qui on a voulu plaire.

Nous permettrait-on, cette année, de passer des jours de fêtes, non plus dans l'abattement du surmenage des jours précédents, mais dans la joie de se sentir reposées et enjouées comme les autres?...

Les petites Commis de magasins
FLEURETTE DE GIVRE

P.E.C.

Cloches Natales

Elles chantent sous les tuiles
Du clocher, depuis le temps
Où leurs bronzes palpitants
Ont reçu les saintes huiles.

Leur quatuor, chaque jour,
Harmonise des pensées,
Pieusement nuancées,
De deuil, de joie ou d'amour.

La mélodique louange,
Dans toute sainte maison,
Met aux lèvres l'oraison,
Le céleste avé de l'Ange.

L'onction n'a pas en vain
Touché les caléchumènes
Qui, de leurs voix presque humaines,
Font un air presque divin.

Sans doute, la Vierge même
Entend le suave avé:
Les cloches ont conservé
La langue de leur baptême.

Leur sonnerie, en tous lieux,
Par l'âme et le cœur comprise,
S'élève, se vaporise
En musique, jusqu'aux cieus.

Nérée Beauchemin

CURIEUSE ET BAVARDE

Le nez au vent pour flâner les nouvelles, Perdita va de porte en porte, glanant à chaque visite autant de renseignements qu'elle peut. Sa mémoire assez courte est malheureusement complétée par son imagination: elle retouche, elle embellit les récits qu'on lui fait; elle échafaude souvent des histoires que n'étayent ni la vérité ni la logique.

Qu'importe? Elle est ou se croit informée! Tous les moyens lui sont bons pour connaître les faits et gestes du prochain. Chez elle, à l'affût derrière un rideau, elle guette les allées et venues des voisins, le passage habituel ou occasionnel de gens dont elle ignore même le nom. De leur allure, de leur mise, de la direction qu'ils prennent ou de ce qu'ils tiennent à la main, elle tire des conclusions variées autant qu'audacieuses.

La cuisinière de Madame X revient-elle du marché? Perdita juge que ses paniers sont peu garnis et que de tels maîtres se nourrissent mal par avarice. Elle remarque l'air soucieux du notaire qui marche les yeux baissés: n'est-ce pas l'indice d'affaires compliquées et peu brillantes? Et cette pauvre péti Madame V., portant depuis plus de trois ans la même robe plusieurs fois teinte et transformée! Son mari, évidemment, lui refuse l'argent nécessaire à sa toilette. Mlle Z., s'est montrée aujourd'hui à l'église, et à la promenade en compagnie de sa mère et d'une dame inconnue; il doit y avoir sous roche un mariage en train...

Les suppositions les plus bizarres, souvent malveillantes sont toujours celles que Perdita préfère. Il ne lui viendrait pas à l'esprit que les X, gros propriétaires, ont chez eux d'abondantes provisions — que l'homme d'affaires était préoccupé d'une question de droit ou simplement distrait — que Mme V., mère de famille modeste, pratique une économie parfaitement conciliable avec une discrète élégance — que Mesdames Z., recevaient une parente ou une amie de passage. Tout cela est trop simple et ne fournirait pas d'aliments aux papotages.

Car vous vous doutez bien que Perdita ne garde pas pour elle le bénéfice de ses découvertes.

Seuls les oisifs, les sots et les malveillants trouvent quelque agrément à la conversation de Perdita. Les autres la fuient comme la peste; on s'ingénie à ne parler qu'avec réserve en sa présence, on ne lui communique les projets importants et sérieux que lorsqu'il n'y a rien à craindre de ses divulgations.

Elle accuse volontiers les autres de se montrer méfiants, elle affecte des airs de fierté blessée lorsqu'on paraît douter de sa discrétion. Friande de ragots, elle fait la petite bouche dès qu'elle entend discourir sur les défauts ou les mérites du prochain: son sourire en coin trahit sa pitié pour ceux qui ne sont point documentés comme elle. Goutte à goutte elle distille le suc perfide de ses médisances en assurant qu'elle agit par pur amour de la vérité. Pour peu que son auditoire y mette quelque malice et la pousse dans ses derniers retranchements, Perdita proteste de la pureté de ses intentions: «Ah! si je disais tout ce que j'ai vu...» ou bien: «J'aurais pu en savoir bien davantage; mais vous savez que je ne suis pas curieuse!»

Et pour les mieux convaincre, elle demande à ceux qui l'écoutent un supplément d'informations — ingénument.

A. Raymond

LE SURMENAGE DES ECOLIERS

A l'heure où l'essaim turbulent de nos jeunes écoliers va de nouveau envahir les classes, ne serait-il pas opportun de réfléchir quelques instants au travail qui va leur être demandé et aux conditions dans lesquelles ce travail leur est imposé?

C'est de tous côtés qu'on dénonce le surmenage des écoliers et, chose curieuse, en même temps que l'on proteste contre les mille et un méfaits résultant du dit surmenage, on affirme, parallèlement, que le niveau des études baisse et que le nombre des illettrés augmente considérablement.

Il est possible, qu'en ce qui concerne les illettrés, une plus sérieuse application de la loi sur la fréquentation scolaire soit le remède indiqué; mais, à regarder de près, surmenage et abaissement de la valeur intellectuelle sont deux faits qui s'appellent l'un l'autre.

La nourriture de l'esprit, tout comme la nourriture du corps, demande, pour être assimilée, une juste adaptation, en qualité et en quantité, à l'organisme à nourrir. Pourtant, nous ne recherchons pas ici s'il est vrai que les programmes scolaires imposent aux jeunes esprits une tâche trop pesante, comportent trop de matières diverses, encombrant trop la mémoire, négligent par trop de tenir compte de tout ce que l'enfant assimile de bienfaisant et d'utile lorsqu'il lui est ménagé des moments de travail libre et d'application spontanée.

Non ce que je voudrais simplement examiner, quelles peuvent être nos responsabilités, à nous parents, dans la question du surmenage et jusqu'à quel point nous pouvons et devons nous opposer. Qui dit surmenage dit fatigue, mais fatigue exagérée, excessive. Toute fatigue, physiologiquement, est une intoxication; mais la fatigue que le repos seul répare est une fatigue normale, celle qui s'entasse et s'accumule, sans jamais se réparer, constitue le surmenage.

Or, c'est à nous à veiller à ménager à nos enfants les temps de repos nécessaires, par l'exercice la récréation, le sommeil.

Le sommeil, chacun le sait, est un parfait désintoxicant. Nombre de docteurs relatent le parallélisme existant entre le besoin de sommeil et l'intensité de la croissance: un enfant de cinq à huit ans doit dormir de onze à douze heures; à quatorze et à quinze ans, les jeunes gens devront avoir neuf heures de bon sommeil.

Or, pareux ou besoigneux, au plaisir ou au travail, combien d'enfants prolongent indûment la veille et combien, parmi les parents, ont la fermeté de s'opposer à cet abus?

Le grand air est, lui aussi, facteur de désintoxication... Agréons nous nos enfants? Dorment-ils la fenêtre ouverte? Leur ménageons-nous, dans toute la mesure du possible, promenades et jeux au grand air?

N'autorisons-nous pas, au contraire, durant les jours de congé, une débâcle de travail, soit qu'il s'agisse de bâcler devoirs et leçons en retard, soit que nos enfants doivent payer, durant de longues heures de retenue, leurs peccadilles ou leurs paresseuses, soit encore que les jours de délassement soient consacrés à préparer quelque-une de ces fameuses compositions auxquelles notre vanité attache, en mainte occasion, une importance démesurée.

L'idéal pour un enfant qui doit faire de longues études observent très justement Mme Beynier est qu'il puisse suivre ses classes en quelque sorte naturellement et en dominant son travail, au lieu d'être écrasé par lui.

N'était-ce pas déjà le vœu du père de Blaise Pascal "que l'enfant domine son travail"?

Et cependant, il est bon nombre de parents qui, au nom d'une prévoyance, coupable parfois, généralement désastreuse, s'efforcent de mettre à tout prix, leurs enfants "en avance" d'un an ou deux sur des programmes que beaucoup de bons esprits jugent déjà disproportionnés.

A l'ensemble de ces erreurs pouvons-nous vraiment remédier? Sans doute et directement par notre propre attitude, indirectement encore, du fait de notre influence. L'enfant qui travaille en leçons particulières fournit une somme d'attention et d'efforts plus considérables, qui se traduit normalement par une plus grosse fatigue.

Il progressera plus vite, mais il aura droit, par là même, à des temps de repos plus longs. Nous nous refuserons à écouter le sommeil de nos externes, veillant à leurs yeux ainsi qu'à l'emploi

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser:

"QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC,
3, rue Hart, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Pourriez-vous me dire comment je pourrais nettoyer un chapelet monté en or dont les grains semblent sales à l'intérieur?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Je suis orpheline et je suis en pension, or, la personne chez qui je pensionne ne me permet pas de recevoir chez elle. Je suis distinguée, et l'ami qui me fréquente est un garçon également bien éduqué. Elle a un boudoir et un salon. Je pourrais facilement recevoir mon ami dans le boudoir sans la déranger. Elle ne sort jamais, et il me semble que ce service ne lui occasionnerait pas d'ennui. Or, mon ami n'aime pas à aller continuellement au cinéma, et il fait trop froid pour se promener toute la soirée dans la rue. Il a un appartement où il reçoit parfois d'autres femmes m'a-t-il dit, et qui ne sont pas mal vues pour cela, pensez-vous que je me ferai mal jugée en y allant?

R.—Ma petite fille, vous n'irez pas chez cet ami, seule, et vous allez essayer d'obtenir de votre maîtresse de pension la permission de recevoir chez elle, au moins une fois par semaine, lorsqu'elle est là. Si elle vous refuse, arrangez-vous pour aller pensionner ailleurs. Il se trouvera sûrement des femmes intelligentes pour comprendre qu'elle doit vous accorder cette permission. Si cet ami vous estime vraiment il ne persistera pas dans son désir de vous emmener chez lui. Assurez-vous, s'il est sérieux, si non, essayez de vous faire un autre ami qui aura l'intention non pas de vous faire perdre votre jeunesse mais de faire de vous sa compagne, son épouse.

Q.—Auriez-vous la bonté de me dire quelle est la pierre de naissance pour les personnes nées en mars et en mai?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

30 Puis-je lire: Une amie de 20 ans, par Daniel Lesueur?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

40 Quel est le poids normal d'une jeune fille de 17 ans mesurant quatre pieds 11 pouces et demi?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

20 Lorsqu'on reçoit un cadeau de son ami doit-on s'empresser de l'ouvrir?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

30 Oui.

40 Environ 105 livres.

20 Il me semble que c'est trop s'avancer pour une jeune fille que de saluer les jeunes gens qu'elle connaît, surtout ceux à qui elle n'a pas parlé depuis longtemps. Est-ce à la jeune fille à prendre cette initiative?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

20 Ce n'est pas trop s'avancer que de se montrer poli et aimable envers les gens que l'on connaît. C'est à la femme à saluer la première les hommes de sa connaissance qu'elle a l'occasion de rencontrer, le contraire vous ferait passer pour pingrèche, hautaine, et je suis assurée que vous n'y tenez pas.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

40 Peut-on porter du jaune pour le demi-deuil?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

20 Non, une carte envoyée à l'occasion du jour de l'An, par un homme équivalait à une visite; la jeune fille n'a donc pas à y répondre.

30 On peut se servir d'une carte blanche.

40 Non.

Q.—Avant d'avoir un salaire dans un bureau d'avocat, celui-ci me laisse pratiquer sur l'unic de ses machines à écrire, c'est sa sténographe qui me donne des explications. Comment devrais-je m'y prendre pour le remercier? Il y a trois semaines que je pratique.

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

20 Il me semble que c'est trop s'avancer pour une jeune fille que de saluer les jeunes gens qu'elle connaît, surtout ceux à qui elle n'a pas parlé depuis longtemps. Est-ce à la jeune fille à prendre cette initiative?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

20 Ce n'est pas trop s'avancer que de se montrer poli et aimable envers les gens que l'on connaît. C'est à la femme à saluer la première les hommes de sa connaissance qu'elle a l'occasion de rencontrer, le contraire vous ferait passer pour pingrèche, hautaine, et je suis assurée que vous n'y tenez pas.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

Q.—Pouvez-vous m'enseigner un moyen de faire disparaître une tache d'orange sur une robe de georgette jaune pâle?

R.—Laissez tremper pendant environ une heure, votre chapelet dans une solution au bicarbonate de soude et d'eau. Il faut que l'eau soit très chaude. Essayez avec un linge propre et faites sécher sur le calorifère, afin que l'intérieur des grains sèche.

MACARONI HIRONDELLE

UNE RECETTE DANS CHAQUE PAQUET

Les Galettes De levain Royal

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS

FAIT UN MEILLEUR PAIN DOMESTIQUE

Questions et Réponses

Sur l'abjuration d'Henri IV

Question — L'abjuration d'Henri IV fut-elle bien sincère? On lui prête un mot qui semble prouver le contraire: "Paris vaut bien une messe."

Réponse — On pourrait faire un petit volume des mots célèbres... qui n'ont jamais été dits.

Saint Augustin n'a jamais dit ni écrit: *Credo quia absurdum*, ni le crois parce que c'est absurde.

Le légat du pape n'a jamais dit: "Tuez-les tous, Dieu saura reconnaître les siens."

Philippe VI ne s'est jamais écrié "Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France", mais bien "c'est l'infortuné roi de France".

Galilée n'a jamais frappé du pied la terre en s'écriant: *E pur se muove*, et pourtant elle tourne.

Loriquet n'a jamais traité Napoléon Ier de "licutenant-général des armées de Louis XVIII".

Louis Veuillot, qui devait le savoir, a toujours protesté contre le mot qu'on lui prêtait: "Je réclame la liberté au nom de mes principes, je vous la refuse au nom des vôtres."

Cambronne n'a jamais dit: "La garde meurt et ne se rend pas", et il ne s'est jamais rappelé, par le il avoir dit: "L'autre mot..."

Et Henri IV n'a jamais prononcé le mot que vous rapportez: "Paris vaut bien une messe."

Ce qui est exact, c'est que des protestants ont pu interpréter ainsi sa conversion, pour la mépriser sur le compte d'une ambition humaine plutôt que d'une conviction catholique.

La réponse a déjà eu l'occasion de être le mal du duc de Rosny, répondant au roi qui lui demandait pourquoi il n'allait pas à la messe comme lui-même.

— Sire, Sire, la couronne vaut bien une messe.

Ce mot a dû servir de modèle à beaucoup d'autres que l'on a cueillis sur des lèvres protestantes pour les placer indûment sur celles du roi Henri.

L'anecdote que je viens de rapporter se trouve dans *Les Caquets*

de l'accouchée. Mais elle se retrouve dans... les caquets de l'histoire.

Ce qui est étonnant, c'est que l'on répète si souvent ce mot que n'a pas dit Henri IV, et qu'on ne répète pour ainsi dire, jamais celui qu'il a fait écrire et signer au procès-verbal de son abjuration!... Il y atteste que, "ce qu'il faisait, il ne le faisait que pour l'assurance de sa conscience, sans laquelle il ne voudrait pas, pour quatre royaumes tels que le sien, se départir de la religion dans laquelle il avait été nourri."

Ce mot semble indiquer que le roi connaissait le mot qui courait, et avait voulu y répondre expressément.

En réalité, Henri IV a déclaré par le texte ci-dessus: "Pour quatre Paris, je n'irais pas à la messe si je n'y croyais pas."

Et on lui fait dire: "Pour un Paris, j'irais à la messe sans y croire!"

Réversibilité des mérites.

QUESTION — C'est un dogme très beau, que celui qui nous fait offrir nos souffrances pour l'expiation des péchés des autres.

Mais n'est-ce pas exagéré de dire qu'un homme peut être sauvé par les mérites d'un autre? et la conversion n'est-elle pas une affaire individuelle?

Réponse — Certes, chacun doit collaborer à son propre salut: "l'accomplis ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ en moi", disait saint Paul. Nous ne nous sauverons pas sans Dieu, mais il ne nous sauvera pas sans nous.

A plus forte raison les mérites d'un saint ne peuvent suffire à la conversion d'un pécheur, sans la collaboration personnelle de celui-ci. "L'affaire du salut, a-t-on fort bien dit, ne se fait pas par procuration."

Mais, puisqu'il y a des concours de la grâce, cette grâce est sollicitée, obtenue, rendue plus pressante et plus triomphante par les mérites d'un juste appliqués à cette intention.

Louis Peyrot, créateur de l'Union catholique des malades, l'expliquait clairement en ces termes:

"Evidemment, nous ne pouvons pas nous sauver par autrui au

sens strict du mot; de même que si nous rencontrons, au bord du chemin un homme qui se meurt d'inanition, il ne lui servirait de rien que nous mangions à sa place. Mais nous pouvons lui faciliter au maximum l'acte de manger; nous pouvons lui acheter de la nourriture avec le prix de notre travail, lui préparer cette nourriture, et, s'il est trop faible pour se servir lui-même, le faire manger comme un petit enfant.

"Et bien! dans l'ordre spirituel, il en est de même. Nous ne pouvons pas, si vous le voulez, mériter à la place d'autrui, mais nous pouvons, par nos souffrances, mettre à sa disposition un trésor qu'il n'aura plus qu'à accepter."

Mais il faudra qu'il l'accepte.

A propos de l'abstinence.

QUESTION. — Dernièrement un ami, me voyant manger maigre un vendredi, m'a dit que saint Paul avait écrit: "Mangez ce qu'on vous sert, sans rien demander." Cet avis ne va-t-il pas contre le précepte de l'abstinence, qui nous oblige, en fait, à nous demander ce que nous mangeons?

Réponse. — Pour comprendre ce que dit saint Paul dans le texte qu'on vous a rappelé, il faut recourir au contexte, c'est-à-dire à ce qui entoure le texte lui-même. Lisez le chapitre où cette petite phrase a été décollée, et vous vous rendez compte aisément qu'il ne s'agit nullement de la loi de l'abstinence, mais d'une difficulté dans laquelle se trouvait les nouveaux chrétiens vivants au milieu d'une société encore païenne et difficile à parcourir.

Voici de quoi il s'agissait. Les païens immolaient ces animaux aux idoles. Puis la chair de ces victimes était en partie, réservée par ceux qui les avaient offerts et consommée par eux ou cédée à des boucliers. Par le fait, les nouveaux chrétiens se trouvaient exposés à manger de ces viandes. Que devaient-ils faire? Les uns disaient: "Nous pouvons manger de ces viandes, car Jupiter et Cie n'existent pas; qu'un animal ait été offert ou non offert, cela ne répond à rien, on n'offre rien au néant." D'autres, au contraire disaient: "Nous ne pouvons manger cette chair, ce serait participer à un culte idolâtrique."

Telle était la controverse. Les chrétiens de Corinthe, pour en avoir le cœur net, la soumièrent à saint Paul, qui leur répondit dans une de ses lettres. Il suppose le cas d'un chrétien prié à dîner chez un infidèle et qui se rend à son invitation. On lui sert de la viande: que va-t-il faire? Doit-il demander avant d'y toucher: "Au moins, cette chair n'a-t-elle pas été offerte à vos dieux? Doit-il, au contraire en manger sans rien dire? C'est à cette solution que s'arrête l'Apôtre. Le seul cas où le chrétien devrait s'abstenir, c'est celui où son hôte non pour la conscience du chrétien lui-même, puisque les idoles ne sont rien, mais pour la conscience de l'infidèle, qui serait scandalisé en se figurant que le chrétien participe à un culte idolâtrique."

Voici le texte même de saint Paul: "Si un infidèle vous invite à dîner et que vous y alliez, mangez de tout ce qu'on vous sert sans poser de questions, sous prétexte d'avoir la conscience en règle. Mais si quelqu'un vous dit: "Ce mets a été immolé aux idoles", alors, n'en mangez pas, pour ne pas blesser la conscience de celui qui vous a donné cette indication."

Vous voyez qu'il ne s'agit ici que d'un cas particulier et transitoire, aujourd'hui aboli du moins dans nos régions, et nullement d'une règle générale. Saint Paul rassure des scrupuleux, comme n'importe quel prêtre vous rassurerait vous-même si vous l'échiez. Car enfin, je suppose que vous soyez scrupuleux et que vous ayez peur, invité chez des amis, de vous trouver devant un mets dérobé, ou encore empoisonné. "Si j'allais sans le savoir participer à un vol? Si j'allais commettre le suicide? Je ferais peut-être bien de demander avant de manger: "Permettez! ce gigot n'a-t-il pas été volé?..."

Etes-vous sûr qu'il n'est pas empoisonné?..." Soumettez ces scrupules à un prêtre, il vous répondra: "Mais non! Si vous êtes invité à dîner et que vous y alliez, mangez ce qu'on vous sert sans poser de questions, sous prétexte d'avoir la conscience en règle." C'est le texte même de saint Paul. Dans sa réponse, le prêtre ne parle pas de la loi d'abstinence, parce qu'il n'en était nullement question... dans votre question... Et il en fut de même dans le cas soumis à saint Paul.

A propos de pierre.

QUESTION L'Evangile dit que Notre-Seigneur n'avait pas une pierre où reposer sa tête. N'est-ce pas bien exagéré? Il n'est pas si pauvre cheminot qui ne puisse trouver une pierre pour cela, et il n'est personne qui songerait à la lui chicaner.

Réponse — Notre-Seigneur dit textuellement: "Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel ont leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête." (Luc, IX, 58.) Comme vous le voyez, il n'est pas ici question de pierre, mais de logement... ce qui n'est pas du tout pareil! De fait, Notre-Seigneur menait ordinairement une vie voyageuse, où il était exposé à rester la nuit en plein air, si quelque audite r hospitalier ne l'avait invité chez lui: n'est-ce pas, n'était-ce pas chez les autres.

Comment le mot pierre s'est-il ajouté au texte vrai, sur les lèvres des prédicateurs? Peut-être en souvenir de Jacob, prenant une pierre du chemin pour en faire sa tanière, lorsqu'il s'agit de la colère d'Esau? Qui qu'il en soit, et encore une fois, il n'en est pas question dans l'Evangile.

Eug. Duplessy.
"La Réponse"

LE CHOIX S'IMPOSE

COMPARAISON D'ŒUFS PROPRES, D'ŒUFS SALES ET D'ŒUFS LAVÉS POUR L'ENTRE-POSAGE

(Notes des fermettes expérimentales)

L'expérience a appris que les œufs lavés ne sont bons que pour la consommation immédiate et ne résistent pas longtemps aux conditions d'entreposage. Ils peuvent être très acceptables sur le marché des œufs frais, mais leur infériorité devient immédiatement évidente après une période d'entreposage.

Les expériences conduites aux différentes fermes expérimentales fédérales ont démontré que les œufs propres, qui contiennent 75% d'œufs de la qualité spéciale et 25% de la qualité extra avant l'entreposage, contenaient 85% d'œufs d'extra, 12% de premiers avec 3% d'œufs faibles et aqueux, après six mois de conservation.

Les œufs sales de la même catégorie, mis en entrepôt, étaient à peu près égaux aux œufs propres. Quant aux œufs lavés, entreposés dans les mêmes conditions, ils ne comptaient que 45% d'extra, 24% de premiers, et 31% d'œufs faibles et aqueux. Ils étaient presque 50% inférieurs aux œufs propres et sales.

Il est évident que le lavage des œufs affaiblit à tel point le pouvoir de conservation que cette pratique peut être considérée comme mauvaise. On fera donc bien de pratiquer la plus grande propreté et d'adopter de bonnes mesures sanitaires pour éviter de produire des œufs sales. Si malgré ces précautions, on a quelques œufs sales il faudra les vendre comme tels. L'acheteur qui lave ses œufs met un produit de qualité inférieure sur le marché.

H. S. Gutteridge, Aviculteur, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

L'Immaculée-Conception

La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée très solennellement en notre église. La grand-messe a été chantée par M. le Chanoine Laffèche, curé, et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé L.-A. Bourbeau, vicaire.

Dans l'après-midi, à la chapelle du Couvent, M. le Curé présida à la réception des Enfants de Marie, de l'Ange Gardien et de l'Enfant-Jésus.

Décès

Mme Marie Gendron, épouse de feu Napoléon Germain, décédée à Sorel, à l'âge de 78 ans. La sépulture eut lieu en cette paroisse le 24 novembre.

Mlle Clairina Bigné, fille de feu Pierre Bigné, décédée à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, à l'âge de 88 ans.

Le service et la sépulture ont eu lieu en cette paroisse le 8 décembre.

Va et vient

Le Rév. Père Jacques, o.m.i., d'Ottawa, était de passage ici dernièrement.

M. l'abbé Léopold Rompré qui était en repos dans sa famille depuis quelques semaines, est parti ces jours derniers pour La Pointe-du-Lac, où il exercera son ministère comme vicaire.

M. Georges Dumas est retourné aux Etats-Unis après avoir passé quelques mois chez sa sœur Mme Oliva Bigné.

Mlle Blanche Germain passe quelque temps à Montréal chez des parents.

Mme Patrice Douville, de Montréal, est venue passer quelques jours chez ses parents dernièrement.

M. N. Bolduc, comptable à la Banque Canadienne de Commerce, est de retour de Richmond, où il a passé une quinzaine dans sa famille.

Mlle Cécile Ledue est de retour de Montréal, où elle a passé quelques semaines chez des parents.

LA BAIE SHAWINIGAN

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, les fidèles se sont fait un pieux devoir de se rendre à l'ardent désir de notre dévoué curé M. l'abbé J.-A. Lupien.

L'église avait pour la circonstance, revêtu ses plus beaux ornements de fête.

Le Rév. Père Damase, o.f.m., des Trois-Rivières, nous a donné un magnifique sermon.

Naissance

M. et Mme Agapit Matteau, née Bertha Laverne, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Raymond-Germain-Bruno.

Parrain: M. Bruno Laverne; marraine: Mlle Thérèse Matteau; porteuse: Mlle Irène Matteau.

M. l'abbé H. Matteau, vicaire à St-Bernard-de-Shawinigan, et oncle de l'enfant, a conféré le sacrement.

M. et Mme Roch Houde de St-Marc-de-Shawinigan, étaient en visite chez M. et Mme Léonidas Laroche, ces jours derniers.

M. et Mme Ovide Vincent et leur famille étaient de passage à Grand'Mère samedi.

En visite chez M. et Mme Joseph Lajoie: Mlle Lucille Massicotte de Champlain.

Mlle Florida Beauchamp, de Charlemagne, près Montréal, passe quelques jours chez sa sœur Mme Ovide Rivard.

Mme Thomas Bellemare, a passé la fin de semaine à Montréal.

Transport aérien pour les voyageurs

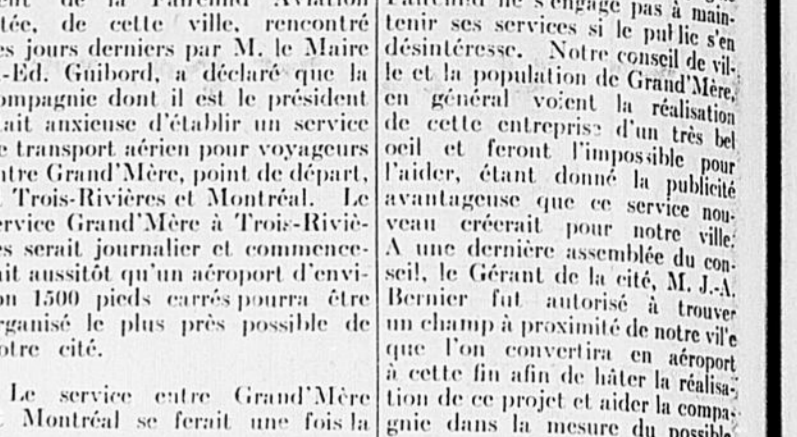
M. Elwood Wilson, I. C. Président de la Fairchild Aviation Ltée, de cette ville, rencontré ces jours derniers par M. le Maire J.-Ed. Guibord, a déclaré que la compagnie dont il est le président était anxieuse d'établir un service de transport aérien pour voyageurs entre Grand'Mère, point de départ, et Trois-Rivières et Montréal. Le service Grand'Mère à Trois-Rivières serait journalier et commencerait aussitôt qu'un aéroport d'environ 1500 pieds carrés pourra être organisé le plus près possible de notre cité.

Le service entre Grand'Mère et Montréal se ferait une fois la

semaine ou encore aussi souvent qu'il se trouverait un groupe suffisant de personnes pour occuper toutes les places disponibles d'un monoplane Fairchild. Le trajet Grand'Mère à Montréal pourrait s'effectuer en soixante minutes, le coût du passage aller et retour déclarait M. Wilson ne sera guère plus élevé que le prix d'un passage par chemin de fer.

Il va de soi que la Compagnie Fairchild ne s'engage pas à maintenir ses services si le public s'en désintéresse. Notre conseil de ville et la population de Grand'Mère, en général voient la réalisation de cette entreprise d'un très bel oeil et feront l'impossible pour l'aider, étant donné la publicité avantageuse que ce service nouveau créerait pour notre ville.

A une dernière assemblée du conseil, le Gérant de la cité, M. J.A. Bernier fut autorisé à trouver un champ à proximité de notre ville que l'on convertirait en aéroport à cette fin afin de hâter la réalisation de ce projet et aider la compagnie dans la mesure du possible.



Le Nouveau PHONOGRAPHE LINDSAY

complet avec 10 records doubles

\$98.50

Cadeau idéal pour les Fêtes. La plus belle valeur au Canada

TERMES FACILES

\$5. comptant et \$5. par mois

Bras amélioré. — Reproducteur éprouvé — Chambre de son amélioré. — Arrêt automatique — Moteurs à double ressort silencieux

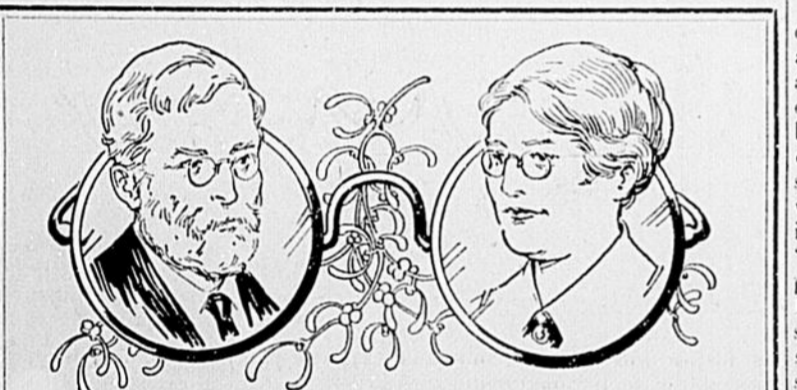
CHEZ LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls Téléphone 527-j

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.



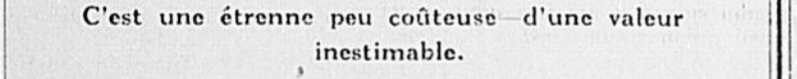
Grand'Père Grand'Mère

POUR LEURS ETRENNES ENSOLEILLEZ L'OBSCURITE QU'APPORTENT LES ANNEES

Rendez possible la jouissance des nombreux plaisirs sédentaires qui dépendent d'une bonne vue, emmenez grand'mère, grand-père chez un des Optométristes ci-dessous mentionnés. Ils sont qualifiés pour faire l'examen scientifique de la vue, et leur prescriront des lunettes convenables.

C'est une étrenne peu coûteuse — d'une valeur inestimable.

Recherchez cet emblème



Il vous protège

LES TROIS-RIVIERES SHAWINIGAN

C.-F. Fontaine 23, Hart W.-H. Garretsee

W.-H. Fontaine 492, St-Maurice R.-D. Ouellette

J.-P. Meunier, 42, Des Forges

Faites de Bonne Heure vos achats de Noelet du Jour de l'An

EN PLUS D'AVOIR LES MEILLEURS CHOIX ET D'EVITER L'ENCOMBREMENT DES DERNIERES HEURES

Vous soulagerez les Employes de tous nos Magasins.